

CÔTE D'IVOIRE
MINISTÈRE DU PLAN

Jean CHEVASSU

Alain VALETTE

**LES RELATIONS INTERMÉDIAIRES
DANS
LE SECTEUR INDUSTRIEL IVOIRIEN**

SCIENCES HUMAINES
1975, Série études industrielles, N° 12

CENTRE DE PETIT BASSAM - SCIENCES HUMAINES -

BP 4293 ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
MINISTERE DU PLAN

COTE D'IVOIRE

Jean CHEVASSU et Alain VALETTE

LES RELATIONS INTERMEDIAIRES DANS LE
SECTEUR INDUSTRIEL IVOIRIEN

Mars 1975

CENTRE ORSTOM DE PETIT BASSAM - SCIENCES HUMAINES
B.P. 4293 - ABIDJAN - COTE D'IVOIRE
9, rue Alexandre Fleming, Zone 4 C, Tél. : 35-70-67

SOMMAIRE

	Pages
I - LES TYPES DE CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	3
A) Les produits intermédiaires	3
B) Les autres achats	3
II - L'EXTRAVERSION DES RELATIONS INTERINDUSTRIELLES ...	5
A) Les produits intermédiaires	5
Secteur primaire	5
Secteur secondaire	6
Les filières nationales	7
L'évolution des échanges	9
L'origine par pays	11
B) Les autres achats	12
III - LA FAIBLESSE DES EFFETS INDUITS URBAINS	15
A) Les achats à Abidjan	15
B) Le problème de la sous-traitance	18
IV - LES COMPORTEMENTS D'ACHATS	21
V - LES BLOCAGES DES MECANISMES DE DIFFUSION	26
A) Les obstacles de structure	26
B) Les obstacles de fonctionnement.....	30

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
N° 1 : Les achats par nature et secteur en 1971	4
N° 2 : Les achats de produits intermédiaires par grand type ..	4
N° 3 : Evolution des échanges interindustriels de produits : 1961 - 1966 - 1971	9
N° 4 : Origine géographique des produits intermédiaires importés	11
N° 5 : Nature et origine des services divers	12
N° 6 : Variations des taux d'importation des achats selon différents groupes d'entreprises	22
N° 7 : Provenance des produits intermédiaires importés selon la "nationalité" des entreprises	24
 ANNEXES : Echanges interindustriels des industries :	 37
Agro-alimentaires (n° 1)	
Du bois (n° 2)	
Chimiques et assimilées (n° 3)	
Textiles (n° 4)	
Des matériaux de construction (n° 5)	
Du travail des métaux (n° 6)	
Du papier et de l'imprimerie (n° 7)	
Mécaniques et électriques (n° 8)	

Cette étude des relations interindustrielles a été entreprise dans l'optique suivante : analyser la diffusion des effets de développement par le secteur industriel moderne.

Nous n'avons pas cherché à établir des comptes ressources-emplois pour chacune des branches d'activités (travail que les services de la Comptabilité Nationale exécutent parfaitement depuis plusieurs années) mais à saisir un élément du degré d'intégration du secteur industriel au système économique global.

Cette notion d'intégration recouvre en effet la question du taux d'internalisation des inputs, c'est-à-dire des capacités du système industriel à diffuser des effets développants au stade des achats de biens intermédiaires. Il est bien connu que les caractéristiques structurelles des économies sous-développées (taille des marchés, types d'activités, liaisons avec le capital étranger) limitent le poids des mécanismes d'accélération qui sont censés découler d'une augmentation de la demande, et même parfois les bloquent par effets pervers induits (détérioration des balances commerciales puis des paiements).

Dans cette perspective l'information statistique devait posséder deux qualités supplémentaires par rapport aux tableaux d'échanges interindustriels traditionnels :

- Préciser les taux d'importation des diverses consommations intermédiaires c'est-à-dire mesurer la part des effets primaires indirects strictement au niveau national.

- Déterminer la part du pôle urbain-industriel d'Abidjan dans ces achats. Fait urbain et croissance industrielle sont la plupart du temps étroitement associés, moins pourtant en Afrique qu'en Europe. La mise en évidence des rapports entre les deux phénomènes est un élément de la problématique industrielle et nous avons tenté d'apprécier parmi les achats des entreprises industrielles, le montant de ceux qui revenaient à l'agglomération abidjanaise.

L'étude a été centrée sur trois sortes d'analyses : la décomposition des inputs par grands groupes de biens et services, l'origine géographique des achats, les comportements différentiels des classes d'entreprises en matière d'approvisionnement.

I°/ - LES TYPES DE CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES en 1971

Nous avons distingué deux grandes catégories d'inputs : les produits intermédiaires appelés aussi biens incorporables, qui sont les éléments entrant directement dans la composition du produit élaboré, les autres achats qui sont l'énergie et des services tels que les dépenses d'entretien, de transports, d'assurances, etc.

Le total des consommations intermédiaires des entreprises de notre échantillon s'élevait à 66,7 milliards en 1971, soit 67 % du chiffre d'affaires (1).

A) LES PRODUITS INTERMÉDIAIRES

Les industries modernes ont acheté pour 54,3 milliards de biens incorporables en 1971. Les tableaux n° 1 et 2 précisent la nature, le montant et la provenance de ces achats par grand groupe de produits et par secteur.

1) Les achats au secteur primaire, particulièrement élevés dans les secteurs agro-alimentaire, bois, et textile représentent 30 % du total des produits intermédiaires.

2) Les achats de produits semi-finis, qui dans le cas d'activités de montage-assemblage peuvent être des biens complètement élaborés, s'élèvent à 38 milliards (70 % du total). Par nature, les principaux de ces inputs portent sur :

- Les produits chimiques et pétroliers (20 % du total) ;
- Les produits textiles (9,6 %) ;
- Les produits alimentaires (7,5 %), puis les pièces mécaniques et électriques, les profilés et laminés.

B) LES AUTRES ACHATS

Les déboursements pour achats divers qui ne composent pas directement l'output se sont élevés à 12,3 milliards soit 18,5 % des achats totaux. Ont été rassemblés dans cette rubrique, par ordre décroissant de dépenses :

(1) Les documents de la Comptabilité Nationale, font ressortir, secteur artisanal inclu, un chiffre de 60 %. Artisanat non compris ("sociétés et quasi-sociétés industrielles" uniquement) le ratio est identique à celui de notre échantillon : 66,8 %

ACHATS PAR NATURE ET SECTEUR EN 1971

Tableau n°

(en millions F. CFA)

ACHATS	SECTEURS	Extraction	Agro-alim.	Bois	Chimie	Textils	Matériaux construct.	Travail des métaux	Papier & Imprimerie	Fabricat. méca.-élec	TOTAL	%	%
PRODUITS	T	0	18.756,5	2.707,3	12.112,5	9.829,9	2.400,7	3.899,0	1.533,0	4.903,8	54.342,7	81,5	100
	M	0	5.364,1	190,7	9.623,0	5.041,5	2.198,5	3.571,5	1.510,9	4.106,8	31.607,0		59,2
	A	0	4.382,6	389,7	863,7	258,9	198,4	297,3	17,6	785,0	7.193,2		13,2
	RP	0	9.009,8	2.126,9	1.625,8	2.729,5	3,8	30,2	4,5	12,0	15.542,5		28,6
Fournitures de bureau	T	2,6	72,5	20,2	45,3	31,6	7,3	7,7	4,7	22,5	214,2	3,7	100
	A	2,3	63,8	19,3	45,2	19,3	7,2	7,7	4,7	22,5	192,0		89,5
	RP	0,3	8,7	0,9	0,1	12,1	0,1	-	-	-	22,2		0,4
Transports	T	35,5	1.029,2	661,1	268,4	161,8	102,3	75,1	21,0	134,3	2.488,7	3,7	100
	M	23,8	224,2	68,0	96,1	54,9	11,5	35,6	11,0	26,6	552,1		22,2
	A	-	609,4	349,1	169,1	51,8	90,4	39,5	9,6	107,7	1.426,6		57,1
	RP	11,7	195,6	244,0	2,1	55,1	0,4	-	0,4	-	510,0		20,7
Eau-Electricité	T	0,5	451,4	73,2	308,3	284,3	141,7	51,3	23,9	63,1	1.397,7	2,1	100
	A	-	341,0	25,0	259,5	160,5	141,1	51,3	23,7	63,1	1.065,2		76,2
	RP	0,5	110,4	48,2	48,8	123,8	0,6	-	0,2	-	332,5		23,8
Carburants	T	173,7	283,3	245,7	183,5	216,4	40,0	30,1	13,4	24,6	1.214,0	1,8	100
	A	172,1	240,2	145,0	177,3	106,7	39,4	30,1	13,3	24,6	952,0		78,4
	RP	1,6	43,1	100,7	6,2	109,7	0,6	-	0,1	-	262,0		21,6
Entretien-réparations	T	168,6	974,8	597,3	505,6	787,0	58,0	100,0	50,8	112,1	3.358,2	5,1	100
	M	119,1	73,5	266,7	145,7	551,0	9,3	7,4	0,8	8,8	1.183,1		35,2
	A	35,2	746,3	291,9	352,5	185,7	47,9	92,6	49,4	103,3	1.904,8		56,7
	RP	14,3	155,0	38,7	11,4	49,5	0,8	-	0,6	-	270,3		8,1
Services divers	T	46,4	1.052,2	293,4	806,6	722,8	77,0	230,9	63,6	334,4	3.653,3	5,5	100
	M	0,1	497,9	81,9	182,0	356,0	30,9	11,9	-	112,3	1.372,0		37,5
	A	13,3	476,8	180,4	621,4	191,4	45,7	120,0	0,1	222,1	1.959,9		53,6
	RP	33,0	77,5	31,1	3,2	175,4	0,4	-	0,8	-	321,4		8,9
TOTAL	T	427,3	3.863,4	1.890,9	2.121,7	2.203,7	476,3	504,4	197,4	651,0	12.326,1	15,5	100
	M	143,0	795,6	416,6	424,2	552,7	51,7	150,7	11,8	147,7	3.107,2		25,2
	A	222,9	2.477,5	1.010,7	1.625,0	715,4	371,7	350,7	183,5	543,3	7.500,5		60,9
	RP	61,4	590,3	463,6	72,5	525,6	2,9	-	2,1	-	1.718,4		13,9
TOTAL	T	427,3	22.619,9	4.598,2	14.234,2	10.233,6	7.827,0	14.433,4	1.730,4	5.594,8	66.668,8	100	100
	M	143,0	6.159,7	607,3	10.047,2	6.004,2	2.250,2	3.725,4	1.522,7	4.254,5	34.714,2		52,1
	A	222,9	6.860,1	1.400,4	2.488,7	974,3	570,1	647,8	201,1	1.328,3	14.693,7		22,0
	RP	61,4	9.600,1	2.590,5	1.698,3	3.255,1	6,7	30,2	6,6	12,0	17.260,9		25,9

T : Achats totaux
M : Achats importés
A : Achats à Abidjan
RP : Achats au reste du pays

ACHATS DE PRODUITS INTERMEDIAIRES PAR GRAND TYPE

(en millions F. CFA)

TYPES DE PRODUITS (1)		MONTANTS	%	m(2)	PRINCIPAUX PRODUITS
Produits agricoles	T	13.022,8	24,0	21,6	- Blé, houblon, tabac, jute, sisal. - Cacao, café, ananas, riz, régimes de palme, coton, caoutchouc
	M	2.809,8			
	A	5,4			
	RP	10.207,6			
Grumes	T	1.502,0	2,8	-	- Grumes
	M	3,7			
	A	139,1			
	RP	1.359,2			
Produits de la pêche	T	1.698,6	3,1	-	- Poissons, crustacés
	M	-			
	A	1.567,8			
	RP	130,8			
TOTAL PRIMAIRE	T	16.223,4	29,9	17,3	
	M	2.813,5			
	A	1.712,3			
	RP	11.697,6			
Produits alimentaires	T	4.103,1	7,5	40,5	- Sucre, huile, malt, concentrés, lait - Farine - Huile
	M	1.660,4			
	A	986,8			
	RP	1.455,9			
Textiles	T	5.215,0	9,6	71,8	- Ecrus, tissus plastifiés et enduits - Imprimés - Coton égrené, écrus, imprimés coton, tergal
	M	3.743,1			
	A	61,8			
	RP	1.410,1			
Produits pétroliers	T	5.058,8	9,3	99,6	- Pétrole brut, huiles
	M	5.038,9			
	A	19,9			
	RP	-			
Produits chimiques	T	5.943,6	11,0	86,4	- Produits chimiques de base, pesticides, peintures et solvants, parfums, fibres synthétiques. - Silicates, gaz liquéfiés, peintures vernies, pesticides.
	M	5.144,5			
	A	741,4			
	RP	57,7			
Matériaux de construction	T	2.041,6	4,7	94,4	- Clinker - Ciment
	M	1.927,9			
	A	113,7			
	RP	-			
Première transformation des métaux	T	3.834,9	7,0	89,2	- Profils, laminés de fer, acier, autres métaux non ferreux. - Ferraille, laminés.
	M	3.410,8			
	A	394,1			
	RP	30,0			
Produits mécaniques et électriques	T	3.817,6	7,0	95,2	- Pièces détachées auto, cycles, radio. - Pièces auto, cycles.
	M	3.633,0			
	A	184,6			
	RP	-			
Papier	T	1.411,9	2,6	100	- Papier
	M	1.411,9			
	A	-			
	RP	-			
Emballages bois, verre, plastique, fer, carton	T	4.642,1	7,5	33,7	- Emballages verre, plastique, métal, carton. - Emballages bois, plastique, fer, carton. - Emballages plastique, bois.
	M	1.915,0			
	A	2.588,9			
	RP	138,2			
Autres	T	2.080,7	3,8	44,3	- Produits divers en métal. - Divers, bois. - Bois.
	M	908,0			
	A	389,7			
	RP	753,0			
TOTAL SECONDAIRE	T	38.119,3	70,1	75,5	
	M	28.793,5			
	A	5.480,9			
	RP	3.844,9			
TOTAL ACHATS PRODUITS INTERMEDIAIRES	T	54.342,7	100	58,2	
	M	31.607,0			
	A	7.193,2			
	RP	15.542,5			

(1) : T : Achats totaux M : Achats importés A : Achats à Abidjan RP : Achats au reste du pays.

(2) : m : M/T = Taux d'importation.

- Les dépenses de services divers (3,6 milliards) c'est -à-dire les honoraires, redevances, assurances, publicité, loyers, PTT, etc.

- Les frais d'entretien et de réparation (3,3 milliards) qui correspondent tantôt à des achats de pièces, tantôt à des prestations de services par des tiers.

- Les dépenses d'énergie (2,6 milliards) qui se partagent à peu près également en énergie électrique et carburants utilisés pour le fonctionnement des usines.

- Les charges de transports (2,5 milliards) qui sont à 40 % des transports de personnel (1), le restant couvrant soit des frais de livraison supportés par les entreprises, soit, pour les biens exportés, le coût de transport de l'usine au port.

- Les fournitures de bureau (210 millions).

Mais la comptabilisation des dépenses de consommations intermédiaires est loin de représenter la masse des flux interindustriels amont réellement introduits dans le circuit économique national et générateurs d'effets cumulatifs. Une des désarticulations fondamentales de l'économie ivoirienne se manifeste, à ce stade des liaisons entre branches industrielles, par le faible taux d'internalisation des inputs comme nous allons le mesurer.

(1) Si on fait l'hypothèse, somme toute assez réaliste, que les frais de transport-avion sont uniquement le fait des salariés non africains, on obtient une charge annuelle de 380 000 F. CFA par expatrié, qui représente 14 % du salaire brut moyen de ce même expatrié.

II°/ - L'EXTRAVERSION DES RELATIONS INTERINDUSTRIELLES

Par ses achats de biens et services, l'activité industrielle n'a en réalité versé aux agents nationaux que 32 milliards sur 67 (48 %) et encore ne s'agit-il que d'un calcul au premier degré.

Des distorsions de cet ordre sont courantes dans les économies africaines, mais il est alors important de remarquer que dans un pays où l'industrialisation passe pour l'une des plus rapide et réussie, plus de la moitié des consommations intermédiaires proviennent encore directement de l'étranger. C'est-à-dire qu'environ 52 % des effets primaires indirects attendus de cette industrialisation échappent en totalité au système productif national.

Nous allons voir que les situations sont cependant bien différentes selon les secteurs et les produits.

A) LES PRODUITS INTERMEDIAIRES

Parmi les 54 milliards d'achats de produits intermédiaires plus de la moitié (58 %) sont d'origine extérieure (tableau n° 2). Sur les 42 % restants, 25 % proviennent du secteur primaire, 17 % du secteur industriel. Une première observation s'impose : l'industrie ivoirienne achète plus à l'agriculture qu'à elle-même. Nous retrouvons à ce stade un des traits fondamentaux de l'économie ivoirienne : l'étroite relation entre la forte expansion industrielle et la politique de développement rural. Par contre, et ce sera la deuxième remarque préalable, le taux de 17 % d'achats inter-branches industrielles donne déjà un aperçu de la faiblesse de l'intégration interne du secteur secondaire.

1) Secteur primaire.

Lorsqu'elles achètent des produits, de l'agriculture, de la forêt ou de la pêche, les entreprises s'approvisionnent à 83 % en Côte d'Ivoire. Il s'agit du taux d'internalisation des flux d'achats le plus fort et qui correspond au grand secteur des

agro-industries fabricant des produits à but alimentaire ou non : transformation de tout ou partie du cacao, café, riz, régimes de palme, conservation de fruits, de poissons, mais aussi valorisation du bois, coton, latex.

Les importations portent essentiellement sur le blé, le tabac et les fibres textiles naturelles (jute, sisal). Des efforts d'intégration supplémentaires sont prévus qui concerneraient d'une part une moindre progression des importations de blé par la promotion de nouvelles farines à base de maïs, d'autre part la production locale d'une fibre pour la fabrication des sacs et cordes, le kénaf (projet expérimental en cours). Mais ces deux opérations posent d'importants problèmes qui rendent sceptique sur leur prochaine réalisation : difficultés d'approvisionnement (quantité, qualité, régularité et prix du maïs-grain local) et réactions des consommateurs (habitués à la farine de froment) pour la première, obstacles techniques (rouissage) pour la seconde.

2) Secteur secondaire.

Les achats de biens intermédiaires de nature industrielle proviennent pour les trois-quarts de l'étranger. Ceci peut encore être exprimé de la façon suivante : les industries ivoiriennes acquièrent seulement 25 % de leurs composants manufacturés ou de leurs produits semi-finis après d'autres établissements industriels ivoiriens. Le manque de relations entre branches d'activité est d'autant plus flagrant que plus des deux-tiers de ces échanges intérieurs ne portent que sur quatre types de produits : le coton, l'huile, le bois et les emballages.

Les produits d'origine industrielle peuvent être rassemblés en trois groupes selon le taux d'importation :

- Ceux qui sont en totalité ou quasi-totalité importés : les produits pétroliers, chimiques (matières de base ou biens semi-finis à l'exception de quelque produits tels les gaz liquéfiés, les peintures, les silicates), les profilés, feuillards ou lingots de divers métaux, les pièces mécaniques ou électriques utilisées par les usines de montage, les clinkers (ciment non broyé), le papier. Pour ces groupes d'inputs les taux d'importation varient de 86 % à 100 %.

- Les produits textiles, importés à 72 % mais pour lesquels les achats locaux ne sont pas négligeables et surtout croissants.

- Les produits qui sont en majorité achetés localement : produits alimentaires intermédiaires, bois débités et emballages en plastique, métal, carton ou toile. Pour ces biens les taux d'internalisation continueront rapidement d'augmenter à court terme grâce à la fois à une diversification de la gamme de productions des unités existantes, et à la promotion de projets déjà plus ou moins avancés portant par exemple sur les bouteilles en verre, la pâte à papier et le sucre (premier complexe déjà réalisé).

3) Les filières nationales.

Le secteur secondaire ivoirien est donc fondamentalement caractérisé par une juxtaposition d'activités de valorisation de produits agricoles et d'activités de transformation ou assemblage d'inputs importés dont les liens inter-branches sont minimes, se ramenant dans la majorité des cas à des achats d'emballages de diverses sortes.

Cependant en matière d'intégration verticale et même si l'on excepte les conserveries qui en une seule étape permettent d'obtenir un produit fini, il existe trois types d'activités à propos desquelles on peut parler de véritables filières de production. On entend par filière un ensemble hiérarchisé d'activités caractéristiques d'un processus de transformation donné.

- La filière corps gras. Il s'agit des huiles de palme (et pour une moindre partie des palmistes) obtenues dans un premier stade sur les lieux de collecte des régimes et utilisées dans un second stade, après décoloration et neutralisation, pour fabriquer des soapstocks ou des huiles neutres. Les premiers servent à faire du savon, les secondes, après fractionnement et diverses autres opérations (notamment désodorisation), à produire des huiles de table et de la margarine ou divers corps gras (glycérine, acides gras) dont certains sont exportés, d'autres réutilisés en savonnerie.

Une société d'Etat, la SODEPALM, possède la maîtrise d'oeuvre des opérations du premier stade, une seule société dans une seule usine, le complexe BLOHORN, celle des phases suivantes(1). Ce dernier établissement est susceptible de satisfaire toute la demande nationale et cherche à développer ses exportations aussi bien sur les pays voisins que sur l'Europe.

- La filière bois. Grâce aux mesures récemment prises pour assurer la valorisation d'une partie importante des bois bruts (2) et un approvisionnement régulier en quantité et qualité des usines de seconde transformation, la filière des activités liées au bois va se développer considérablement avec en particulier la création de deux grands complexes intégrés dans la région Sud-Ouest (un est déjà réalisé à San Pedro). Mais depuis de nombreuses années déjà, les bois sciés, débités ou déroulés sont employés, soit dans des ateliers différents d'un même complexe soit dans des usines extérieures, à la fabrication d'une gamme étendue de produits : contre-plaqués, panneaux particules, caisses, portes, parquets, lambris, meubles (3) et depuis 1972, charpentes en lamellé-collé. D'un stade à l'autre, l'internalisation des inputs est presque totale, en particulier depuis la création en 1971 d'une usine de colle industrielle (dont la qualité des produits a fait l'objet de critiques de la part des industriels locaux).

- La filière coton. Il s'agit encore d'une filière ancienne mais qui va connaître au cours des prochaines années un essor considérable. Actuellement une seule entreprise utilise une partie du coton local égréné (le tiers) pour en faire successivement du fil, des écrus, des imprimés, des vêtements. Mais cette valorisation complète ne représente qu'une faible partie des inputs de l'ensemble des industries textiles. Les trois grandes usines d'impression importent leurs écrus, l'usine de tissage de fils synthétiques achète ceux-ci en Europe et les unités de confection utilisent surtout des tissus non fabriqués localement.

(1) Ceci n'a pas fait naître, comme certains le laissent entendre, de rapports de favoritisme au niveau des prix entre ces deux sociétés. H.S.L. BLOHORN se plaint au contraire de ce que la SODEPALM exporte ses meilleures huiles brutes pour lui laisser "ses fonds de cuve". Quand on sait le soin que la Côte d'Ivoire met à améliorer son image de marque par la qualité des produits vendus sur le marché mondial, une telle pratique ne paraît pas impossible.

(2) Depuis 1973, les exportateurs de bois bruts sont tenus de faire transformer localement 40 % du volume qu'ils exportent en grumes.

(3) Y compris cerceuil..

La filière nationale coton ne prendra une réelle importance qu'avec la mise en activité des trois grands complexes dont la construction est commencée ou programmée à l'intérieur du pays et qui fourniront, à partir du coton brut ivoirien, les supports pour les usines d'impression existantes ainsi que divers autres produits tels que des jeans et des tissus d'ameublement.

4) L'évolution des échanges de produits intermédiaires.

A partir des statistiques douanières, des comptes nationaux et des données recueillies auprès des entreprises de notre échantillon, nous avons cherché à saisir les modifications intervenues en 10 ans dans la structure des relations interindustrielles (1).

Nous avons dû nous limiter aux échanges de produits, qui ont été agrégés en neuf groupes pour les huit sous-secteurs intéressés. Les matrices d'inputs 1961 et 1966 (tableau n° 3) ne prétendent pas à une parfaite précision mais elles permettent d'appréhender quelques changements dans la nature des produits échangés et surtout de percevoir les tendances dans l'évolution des taux d'importation.

a) En dix ans la valeur des achats a été multipliée par 10 alors que la production ne l'était que par 7. Ceci se traduit évidemment par une hausse du rapport achats de produits intermédiaires sur chiffres d'affaires (de 40 % à 55 %) et simultanément par une diminution du taux de valeur ajoutée (abstraction faite des dépenses de services). Une double série de causes est à l'origine de cette variation : d'une part la diversification des activités industrielles avec l'apparition de branches à plus faible valeur ajoutée, d'autre part des contraintes sur la progression des éléments de la valeur ajoutée tels que les salaires et les bénéfices bruts.

La ventilation des achats par nature est légèrement modifiée :

- Les achats au secteur primaire passent de 22 % à 30 % des achats totaux de produits : le développement des agro-industries

(1) cf. Sohrou CAMARA : Import-substitution. Structure des importations de produits industriels - 1974 - Série études industrielles n° 11. ORSTOM - Abidjan.

à vocation nationale ou exportatrice et des entreprises liées à la pêche a fait plus que compenser la perte d'influence relative des industries du bois.

- Les achats au secteur secondaire diminuent dans la proportion inverse (de 78 à 70 %) mais demeurent relativement stables dans leur composition à deux exceptions près : apparition des produits d'extraction (pétrole brut en quasi-totalité) qui passent de 0,2 à 8,4 % et diminution des produits alimentaires transformés (1) de 22 à 7,5 % (baisse du poids des industries alimentaires d'import-substitution). Les autres semi-produits progressent de façon à peu près homothétique à l'ensemble, si bien que la structure en 1971 des achats de biens transformés n'est pas sensiblement différente de celle de 1961 ; ce qui ne signifie pas que, à l'intérieur d'une classe, les produits n'aient pas changé.

b) De 1961 à 1971 le taux d'importation des produits transformés par l'industrie ivoirienne garde une remarquable stabilité (de 56 % à 58 %) après un sommet en 1966 (63 %). Ces trois chiffres, malgré leur globalité, sont révélateurs du cheminement de l'industrialisation au cours de la décennie : durant les premières années les entreprises de substitution des importations travaillant sur matières premières d'origine extérieure (produits alimentaires, pétrole, plastiques, textiles) détiennent le rôle moteur et occupent une place grandissante dans l'appareil productif). Ceci explique la forte croissance initiale du taux d'importation. Dans la seconde période, le maintien du rythme de croissance est assuré par la poursuite du processus d'input-substitution mais accompagné d'une accélération des activités de valorisation des ressources nationales qui entraîne une diminution du coefficient.

Les variations des taux par secteur et groupe de produits confirment de la même façon les modifications du système de production :

- En 10 ans, les pourcentages d'importation des inputs-produits augmentent dans six secteurs sur huit (particulièrement pour les industries chimiques, textiles et des matériaux de construction), diminuent légèrement dans les industries mécaniques et

(1) Les huiles de palme sont classées dans cette rubrique, ce qui explique les achats de la branche chimie (savons et lessives).

1961

1966

SECTEURS (1)	ACHATS									TOTAL	m(2)
	A. A.	Bois	Chimie	Textile	M. C.	Métaux	Papier	M. E.			
ACHATS	422	580	79	159						1.220	
SECTEUR PRIMAIRE	154	-	1	26						181	15
	268	580	78	133						1.039	
Extraction										11	0
										11	
Produits alimentaires	798		388							1.181	55
	576		72							648	
	220		313							533	
Textiles	4		17	594						575	59
	-		10	332						342	
	4		7	222						233	
Produits en bois	23	255			5	4			18	308	
	-				3	-				3	1
	23	255			2	4			18	302	
Produits chimiques	24	36	418	69	2	9	7		40	508	
	8	26	393	87	2	5	7		22	532	87
	16	10	26	2	-	-	-		18	76	
Matériaux de construction - verre	146				59					195	
	146				59					195	100
Produits métal. mécaniques et électriques	234	16	28	24	19	393		315	1.051		
	106	13	28	24	19	366		302	858		82
	148	5	-	-	-	27		13	193		
Divers	118		83	46		11	31	3	272		
	113		83	46		11	30	3	256		98
	5		-	-	-	-	1	-	6		
ACHATS SECTEUR SECONDAIRE	1.365	311	912	693	96	417	38	376	4.208		68
	949	41	566	469	73	382	37	327	2.844		
	416	270	346	224	23	35	1	49	1.364		
TOTAL PRODUITS INTERMÉDIAIRES	1.787	671	991	852	86	417	38	376	5.428		56
	1.103	41	567	495	83	382	37	327	3.035		
	684	830	424	357	13	35	1	49	2.393		
m(2)	82	5	37	58	86	92	97	87	56		%

SECTEURS	ACHATS									TOTAL	m(2)
	A. A.	Bois	Chimie	Textile	M. C.	Métaux	Papier	M. E.			
ACHATS	3.508	1.235	284	480						5.487	
SECTEUR PRIMAIRE	1.698	-	2	29						1.728	31
	1.813	1.235	282	461						3.781	
Extraction										2.985	
										2.986	99
										19	
										14	
Produits alimentaires	1.376		478							1.854	
	528		112							640	34
	848		366							1.214	
Textiles	33	4	148	1.848						1.734	
	23	4	136	896						1.099	61
	10	-	12	653						675	
Produits en bois	26	443			7	7	19			502	
	-				7	-	-			7	1
	26	443			7	-	19			495	
Produits chimiques	64	73	1.241	230	4	38	41	123		1.818	
	20	46	1.178	219	4	25	41	87		1.620	69
	46	27	63	11	-	13	-	36		196	
Matériaux de construction - verre	163		39					503		705	
	163		39					422		624	98
	-		-					81		81	
Produits métal. mécaniques et électriques	692	34	138	60	33	1.098	2	1.638		3.662	
	161	18	139	-	33	997	2	1.575		2.921	75
	531	16	-	60	-	101	-	63		771	
Divers	355	1	94	22	12	22	920	5		1.231	
	213	1	47	19	12	22	516	-		632	81
	142	-	47	3	-	-	2	5		159	
ACHATS SECTEUR SECONDAIRE	2.711	565	5.121	1.861	588	1.165	582	1.769		14.352	
	1.108	69	4.633	1.134	466	1.051	561	1.665		10.707	75
	1.603	486	488	727	102	114	21	104		3.645	
TOTAL PRODUITS INTERMÉDIAIRES	5.219	1.790	5.375	2.351	588	1.165	582	1.765		19.839	
	2.803	65	4.635	1.183	486	1.051	561	1.665		12.433	53
	3.416	1.721	740	1.168	102	114	21	104		7.406	
m(2)	45	4	86	49	83	90	56	94		63	%

1971

SECTEURS	A. A.	Bois	Chimie	Textile	M. C.	Métaux	Papier	M. E.	TOTAL	m
ACHATS	11.944	1.454	1.107	1.718					16.223	
SECTEUR PRIMAIRE	2.407	-	44	364					2.815	17
	9.537	1.454	1.063	1.354					13.408	
Extraction			4.478		100	8			4.581	
			4.478		56	5			4.539	99
			-		44	3			52	
Produits alimentaires	3.538		588	7					4.103	
	1.914		139	7					1.660	40
	2.024		419	-					2.443	
Textiles	60	18	297	4.820			5		5.215	
	34	12	288	3.438			-		3.743	72
	46	6	33	1.381			5		1.472	
Produits en bois	75	929	27		3	18			99	
	-	1	-		-	3			47	5
	75	928	27		3	15			12	1.050
Produits chimiques et plastiques	212	203	4.807	1.263	15	106	77		487	7.172
	77	121	4.361	1.019	15	78	73		192	5.886
	135	82	456	246	-	28	4		335	1.286
Matériaux de construction - verre	419		82		2.041				2.542	
	419		82		1.928				2.429	95
	-		-		113				113	
Produits métal. mécaniques et électriques	1.630	100	563	93	50	3.725	5	4.329	10.498	
	417	55	181	93	7	3.487	1	3.896	8.116	77
	1.213	45	382	1	43	288	4	433	2.379	
Divers	859	3	198	127	192	42	1.446	23	2.891	
	496	2	90	121	192	18	1.437	12	2.368	82
	363	1	108	6	-	24	9		11	523
ACHATS SECTEUR SECONDAIRE	6.813	1.263	11.005	6.312	2.401	3.899	1.533	4.904	39.120	
	2.957	191	9.578	4.676	2.189	3.571	1.511	4.107	28.792	75,5
	3.856	1.062	1.426	1.636	203	328	22	797	9.328	
TOTAL PRODUITS INTERMÉDIAIRES	18.757	2.767	12.112	8.030	2.401	3.899	1.833	4.904	54.343	
	9.364	191	9.623	5.042	2.189	3.571	1.511	4.107	31.607	58
	13.393	2.576	2.489	2.988	203	328	22	797	22.736	
m(2)	28	7	79	63	91	91	98	84	58	%

T : Achats totaux de produits intermédiaires
M : Achats importés produits intermédiaires
L : Achats locaux produits intermédiaires

(1) : Secteurs : A.A. : industries agro-alimentaires ; Bois : industries du bois ; Ch. : industries chimiques et assimilées ; Text. : industries textiles ; M.C. : industries des matériaux de construction ; Mét. : industries du travail des métaux ; Pap. : industries du papier et de l'imprimerie ; P.E. : fabrications mécaniques et électriques.

(2) : m = Taux d'importation = M/T en pourcentages.

électriques (amorce de sous-traitance) mais sont en chute (de 62 à 28 %) dans les activités agro-alimentaires traduisant le succès de la politique d'intégration agriculture-industrie promue par les pouvoirs publics.

- Par produit, hausses et diminutions des pourcentages alternent. Pour les produits du secteur primaire, les taux se maintiennent à un faible niveau, en légère augmentation cependant (de 15 à 17 %), car l'effort récent fourni en faveur des produits primaires ivoiriens n'a pas encore corrigé la brusque augmentation des importations de blé, maïs, et jute qui a suivi l'ouverture de certaines usines. En ce qui concerne les produits semi-finis, ils passent de 68 à 75 % malgré une baisse des importations de produits alimentaires (55 à 40 %) résultant d'un allongement des processus de transformation des produits nationaux. On notera la légère diminution du poids des importations dans les produits plastiques et métalliques qui correspond essentiellement au développement des entreprises de moulages et emballages, mais cette baisse est plus que compensée par les hausses des achats importés en pétrole et produits textiles bruts, conséquences de la création de la raffinerie et des unités d'impression.

Il faut remarquer que même sans les achats de pétrole brut (les importations de produits bruts ont remplacé des importations de produits finis ce qui fait progresser le taux d'externalisation des inputs industriels mais pas celui de l'économie nationale) les consommations intermédiaires en semi-produits prises dans leur ensemble verraient leur coefficient d'importation croître (de 68 % à 72 % au lieu de 75 %).

En bref, on retiendra que le développement du secteur industriel n'a pas globalement abaissé le taux d'importation des achats de produits intermédiaires. Cette observation masque un double mouvement d'internalisation des inputs de produits agricoles et alimentaires et un recours croissant à l'extérieur dans la plupart des autres secteurs, phénomène inséparable d'une industrialisation débutante.

5) L'origine par pays.

Nous avons vu qu'en 1971, 58 % des 54 milliards d'achats de matières premières sont importés. Une précision supplémentaire peut être donnée à propos de ces importations : la zone géographique de provenance (tableau n° 4).

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PRODUITS INTERMEDIAIRES IMPORTES

SECTEURS	TAUX D'IMPORTATION (1) %	VALEUR DES M (2) Millions	ORIGINE DES PRODUITS INTERMEDIAIRES IMPORTES			
			France	Autres C.E.E. (3)	Afrique	Autres
			%	%	%	%
Agro-alimentaire	28,6	5 364	59,7	5,0	14,2	21,3
Bois	7,0	191	80,1	19,9	-	-
Chimie	79,4	9 623	19,1	15,5	51,3	14,1
Textile	62,8	5 042	25,0	18,0	3,7	53,3
Mat. de Construction	91,5	2 198	48,5	4,4	-	47,1
Travail des Métaux	91,6	3 572	59,1	31,4	5,9	3,6
Travail du papier	98,6	1 511	23,4	1,1	-	75,5
Fabr.méca. et élec.	83,7	4 107	73,6	5,2	-	21,2
T O T A L	58,2	31 607	41,2	13,1	19,3	26,4

(1) Produits intermédiaires importés sur achats totaux de produits intermédiaires.

(2) Valeur des produits intermédiaires importés en millions de F CFA

(3) Ancienne Communauté des Six moins la France : Allemagne de l'Ouest, Bénélux, Italie.

- La France en procurant 41 % des importations reste, et de loin, le principal fournisseur des entreprises ivoiriennes. Les seuls secteurs où elle n'arrive pas largement en tête sont la chimie (à cause des achats de pétrole brut) et le travail du papier (papier kraft en provenance des Etats Unis et des pays nordiques).

- Les autres pays de l'ancienne C.E.E. (les Six moins la France) fournissent 13 % des importations. Il s'agit essentiellement de l'Allemagne de l'Ouest, partenaire privilégié dans les secteurs de la chimie (produits chimiques de base) et du travail des métaux.

- Les achats aux divers pays africains forment environ 19 % des importations mais ne concernent qu'un nombre très limité de produits : le pétrole brut qui constitue à lui seul près de 80 % de ces importations (Nigéria, Gabon, Algérie), les lingots d'aluminium en provenance du Cameroun, les huiles (Sénégal) et le sucre (Madagascar) pour les industries agro-alimentaires, le sisal (Angola, Madagascar, Afrique de l'Est) pour le secteur textile.

- Enfin, le reste du monde a fourni 26 % des importations, sans qu'il soit généralement possible de préciser les pays. Le seul secteur où ce dernier groupe de fournisseurs l'emporte est celui des textiles (produits bruts en provenance du Sud-Est asiatique).

B) LES AUTRES ACHATS

Le taux d'importation des dépenses ne rentrant pas directement dans la composition du produit (frais d'énergie, transport, entretien et services divers) atteint 25 % pour l'ensemble, avec des écarts sensibles d'un poste à l'autre (tableau n° 1).

Fournitures de bureau, eau, électricité, carburants sont en totalité achetés en Côte d'Ivoire.

Les importations en matière de transports correspondent aux voyages-avion du personnel (1), y compris probablement dans certains cas les missions à l'étranger.

(1) Tous les transports-avion ont été affectés en importations, les voyages sur les compagnies totalement ou en partie ivoiriennes (Air Afrique) ne pouvant être distingués. Il faut noter à ce propos une tendance générale du secteur privé à préférer les autres compagnies étrangères, du moins pour les voyages de congés.

NATURE ET ORIGINE DES SERVICES DIVERS

(en millions CFA)

SERVICES	Importés	Abidjan	Reste du pays	TOTAL	%
Honoraires	36,4	261,5	8,4	306,3	8,4
Redevances - brevets	668,7	43,7	-	712,4	19,5
Assurances	20,1	604,0	27,4	651,5	17,8
Frais de siège	475,7	31,8	-	507,5	13,9
Publicité	41,8	201,6	3,0	246,4	6,7
P.T.T.	-	192,2	40,7	232,9	6,4
Loyers	-	344,3	8,6	352,9	9,7
Frais de distribution	129,3	21,7	83,9	234,9	6,4
Autres (1)	-	259,1	149,4	408,5	11,2
T O T A L	1 372,0	1 959,9	321,4	3 653,3	100
%	37,6	53,6	8,8	100	

(1) Missions, réceptions, dons, cotisations, non déterminés.

Les importations en entretien-réparations (35 % de ce poste) concernent les achats directs de pièces à l'étranger.

Quant aux services divers, un tableau spécial (n°4) en indique l'origine géographique par nature. On y note que deux sortes de services divers donnent lieu pour plus de 90 % à des décaissements à l'étranger. Ce sont les redevances-brevets et les frais de siège, deux rubriques qui ne sont le fait que de quelques grosses entreprises, principalement dans les secteurs agro-alimentaire, textile et fabrications mécaniques et électriques. S'il est clair que le premier poste se rapporte à l'utilisation de licences, procédés et marques déposées, le fondement des frais de siège à l'étranger (de même que les frais de distribution) est beaucoup plus difficile à apprécier. Ces dépenses sont censées rémunérer les frais de centrales d'achats, de ventes, de gestion, en Europe mais souvent à des taux surprenants dont les directeurs locaux sont les premiers à se plaindre (1).

A court terme le développement industriel pèse donc lourdement sur la balance commerciale comme nous le démontrerons plus en détail dans un autre document. Rappelons que les consommations intermédiaires représentent les deux tiers de la valeur de la production et que, de 58 % globalement, le taux d'importations des inputs passe à 80 % si l'on exclut les industries agro-alimentaires et celles du bois. Matières premières ou services, il apparaît bien à la lumière de ces chiffres que le secteur secondaire ivoirien, malgré sa croissance rapide et continue depuis 15 ans, et sans doute précisément à cause de celle-ci, reste profondément déséquilibré dans ses relations interindustrielles.

C'est pour atténuer cette distorsion qu'une des lignes directrices de la stratégie gouvernementale est de promouvoir, au cours des prochaines années, les filières nationales basées sur des produits primaires locaux, tout en réaffirmant sa confiance

(1) Les redevances-brevets et les frais de siège forment 33 % du total des dépenses de services divers. Leur volume global est malgré tout modeste puisqu'il ne représente que 1,2 % de la valeur de la production.

dans le capital et le savoir-faire étrangers pour réaliser cet objectif. Face à ce problème de l'internalisation et conscient que le phénomène de substitution des importations n'en est resté qu'à une première phase, celle de l'apparition des activités de dernier stade, l'Etat souscrit à une doctrine tout à la fois ferme dans la recherche de types précis d'activités "internalisantes", mais suffisamment souple pour ne pas effaroucher les bailleurs de fonds. Il oriente les activités (promotion industrielle, participations financières, infrastructures) mais en laisse la responsabilité technique aux agents étrangers.

La présence d'une agglomération telle qu'Abidjan, milieu urbain-industriel potentiellement "industrialisant", peut être un atout essentiel pour la densification des échanges intra-nationaux. Nous avons précisément essayé de saisir le rôle de la capitale dans les relations interindustrielles actuelles.

III°/ - LA FAIBLESSE DES EFFETS INDUITS URBAINS

Industrialisation et fait urbain sont toujours très liés même dans un pays comme la Côte d'Ivoire où la place des agro-industries est relativement importante. Le problème que nous abordons ici n'est pas celui de la concentration des usines dans les localités urbaines (1) mais celui des effets d'organisation induits par la croissance industrielle et de l'utilisation de l'environnement urbain disponible, en nous situant toujours au seul niveau des achats de biens et services.

A) LES ACHATS A ABIDJAN

Les achats effectués sur Abidjan par l'ensemble des industries sont très faibles : 14,7 milliards soit 22 % du total, soit moins que les achats dans le reste du pays (26 %) (2) ou à l'étranger (52 %).

Un des traits fondamentaux de l'organisation industrielle du pôle abidjanais apparaît immédiatement : la grande concentration des activités de transformation s'accompagne d'un très faible taux d'intégration urbaine. Les firmes industrielles de la capitale sont beaucoup moins liées, par leurs achats, à la grande ville qu'aux campagnes pour les industries de valorisation de produits agricoles ou qu'à l'étranger pour les activités de finition. Nous allons voir, en analysant plus en détail la nature des liens inter-entreprises urbains, que la situation est différente selon qu'il s'agit de relations de production ou de relations de services.

-
- (1) On peut rappeler cette concentration : Abidjan représente en 1971 72 % des entreprises de l'échantillon, 69 % du chiffre d'affaires total, 60 % des investissements, 63 % de la valeur ajoutée.
- (2) Ces 26 % d'achats à l'intérieur du pays portent en presque totalité sur des produits agricoles comme on l'a vu (cacao, coton, ananas, riz, etc.) et sur deux produits légèrement transformés : les huiles brutes et le coton égrené.

1) En ce qui concerne les relations de production, c'est à dire les biens entrant directement dans la composition de l'output, les achats réalisés sur Abidjan s'élèvent à 5,5 milliards de biens industriels semi-finis (auxquels s'ajoute 1,7 milliard de produits primaires, presque exclusivement des produits de la pêche).

C'est-à-dire qu'au cours de l'année 1971, sur les 38 milliards de produits intermédiaires semi-finis qui ont été achetés par le secteur industriel, les usines d'Abidjan n'en ont fourni que le septième. Deux chiffres sont à rapprocher : les industries abidjanaises réalisent près de 70 % de la production industrielle du pays mais ne se livrent que 14 % des inputs en biens secondaires semi-manufacturés incorporés au cours de cette production. Et encore ces produits sont-ils très peu diversifiés puisqu'il s'agit :

- Pour près de la moitié, simplement d'emballages en plastique, métal, carton, etc.
- Pour 18 % de farine fabriquée avec du blé européen.
- Pour 14 % de produits chimiques divers allant des peintures aux silicates en passant par les gaz liquéfiés.
- Pour 10 % seulement de produits métalliques et de pièces mécaniques.

Ainsi malgré l'existence d'une métropole d'un demi million d'habitants où sont concentrées près des trois-quarts des sociétés industrielles, est-il difficile de parler de milieu industriel abidjanais, terme qui suppose une organisation basée, à l'inverse de la situation présente, sur l'échange économique et technologique et sur l'interpénétration des unités de production. Dans l'abondante littérature économique consacrée au "dualisme" des économies en voie de développement et aux "enclaves" présentées comme des prolongements locaux d'économies dominantes étrangères, l'industrialisation est souvent présentée comme un moyen de réduire des structures asymétriques et de rééquilibrer les flux de biens. En Côte d'Ivoire, sous l'effet de la politique agricole de l'Etat, la liaison agriculture-industrie a effectivement eu des effets de diffusion intérieurs mais on doit surtout retenir, à la lumière des chiffres précédents, qu'une industrialisation vigoureuse associée à une croissance rapide de la métropole, n'a pas été une condition

suffisante pour la réduction des désarticulations fondamentales. En étudiant le problème de la sous-traitance, nous verrons les poids respectifs des facteurs historiques et structureaux de cette situation.

2) Quant aux achats de services, la part d'Abidjan en tant que fournisseur s'élève à plus de 80 % des dépenses faites en Côte d'Ivoire. En opposant ce pourcentage au précédent, il ressort qu'Abidjan tient bien, pour ces inputs, le rôle polarisateur qu'elle ne joue pas pour les produits intermédiaires.

Il est vrai que la capitale offre une gamme de services toujours plus diversifiée et que les importations enregistrées pour ce type d'inputs ne concernent que des redevances, brevets et frais de siège. Les bureaux d'études, cabinets-conseils juridiques ou fiscaux, services mécanographiques, organismes de crédit, agences de publicité, sociétés de gardiennage ou de locations diverses se sont multipliés et font d'Abidjan une des capitales africaines les plus développées en tertiaire supérieur.

Si l'on examine plus en détail le poste "services divers" (tableau n° 5) il apparaît bien qu'Abidjan assure la quasi-totalité des frais d'honoraires, des contrats d'assurances, des frais de publicité, de télécommunications et de locations de bâtiments.

Dans les quelques villes de l'intérieur possédant des activités industrielles, les taux d'achats intra-urbains sont plus faibles encore par suite de la limitation de l'offre en matière de services et par la nature des activités qui y ont été développées (en général valorisation des ressources agricoles). C'est ainsi qu'en 1971 les entreprises de Bouaké, second centre industriel du pays (10 % du chiffre d'affaires national), n'achètent que 3 % de leurs produits intermédiaires à d'autres établissements de la ville, et n'effectuent localement que 50 % de leurs autres dépenses (1). Pour les frais en services "supérieurs" (assurances, banques, publicité, honoraires divers), le taux d'intégration urbaine atteint 40 % contre 92 % pour les entreprises d'Abidjan.

(1) cf. notre note : "Industrialisation et croissance régionale en Côte d'Ivoire : Bouaké et la région Centre" - Communication au colloque de Yaoundé - Octobre 1972.

C'est dans le cadre plus général de la sous-traitance que sera abordée la question des dépenses d'entretien-réparation.

B) LE PROBLEME DE LA SOUS-TRAITANCE URBAINE

La sous-traitance, opération par laquelle une firme (commanditaire) confie à une autre (sous-traitante) une partie des travaux qui lui incombent pour la fabrication d'un produit, est un phénomène révélateur du degré d'interrelation entre les établissements industriels.

Elle peut prendre des formes diverses, et il est fréquent de distinguer notamment :

- La sous-traitance de capacité quand une entreprise, par manque de temps ou place, fait appel, en général occasionnellement, à une autre pour la réalisation d'une partie de sa production (goulot d'étranglement dans un atelier, retard dans les livraisons, contrat important et urgent etc.).

- La sous-traitance de spécialité lorsqu'une entreprise, par manque de connaissances, de moyens techniques, ou pour diminuer ses coûts, s'adresse à une autre pour l'exécution de pièces ou de composants de produits, ou pour la prestation d'un service.

Dans tous ces cas, la sous-traitance se distingue fondamentalement de l'achat simple en ce sens que l'activité du sous-traitant est dépendante, alors que celle du fournisseur est autonome. Le premier attend que le donneur d'ordres lui indique les spécifications des produits à fournir avant de se lancer dans la fabrication, le second définit lui-même sa production et propose un catalogue de pièces normalisées.

La sous-traitance étant un phénomène essentiellement régional, puisqu'elle suppose l'existence d'un potentiel industriel (pôle de croissance et complexité des tâches) et d'un bon réseau de communications (téléphone et transports), nous nous sommes intéressés à la situation au sein de la métropole abidjanaise.

Deux traits la caractérisent :

1) Le volume de la sous-traitance y est particulièrement faible et même nul dans de nombreuses branches d'activités.

Pour ce qui a trait à la sous-traitance de production (par opposition à celle d'entretien et réparations), elle s'élève pour les 200 entreprises de notre échantillon à environ 250 millions en 1971 (1) et ne concerne que trois branches : la construction mécanique, la menuiserie et l'imprimerie. Il s'agit toujours d'une sous-traitance de spécialité, une firme s'adressant à une autre en vue d'obtenir un produit bien spécifié.

Quant à la sous-traitance d'entretien, elle tend à se développer du moins à Abidjan, mais le poids des habitudes, comme nous le verrons plus loin, fait qu'en 1971, 40 % seulement des frais d'entretien-réparation (soit 1,3 milliards) ont été effectués par des établissements tiers, le reste couvrant les achats de pièces et fournitures pour les services d'entretien propres des entreprises industrielles.

2) La sous-traitance revêt dans la plupart des cas un aspect conjoncturel, les contrats étant passés très souvent de façon occasionnelle. Comme l'indique un rapport sur la sous-traitance à Abidjan en 1970 (2), cette caractéristique s'applique aussi aux branches non industrielles telles que le bâtiment et les travaux publics, avec tout ce qui en découle comme difficultés pour la permanence des petites entreprises. On peut préciser que selon ce document, le volume global de la sous-traitance à Abidjan en 1970, tous secteurs compris mais les travaux d'entretien non inclus, était de 4,8 milliards répartis de la façon suivante :

(1) Nous excluons de la sous-traitance les achats d'emballages qui peuvent cependant prendre parfois la forme de contrats de sous-traitance. Rappelons que les achats locaux d'emballages ont atteint 2,7 milliards en 1971.

(2) Ministère du Plan - O.P.E.I. - Etude sur la sous-traitance en vue de la création d'une bourse de sous-traitance à Abidjan - S.I.G.E.S. - Abidjan - Septembre 1970.

- Bâtiment (construction, électricité plomberie, peinture,...)	68 %
- Travaux publics, terrassements	16 %
- Mécanique générale et soudure	11 %
- Fabrication de pièces, usinage	5 %

Pour ce qui intéresse les activités industrielles, il faut signaler l'apparition depuis 1971-1972 d'une sous-traitance structurelle dans le domaine de la construction automobile. Le principal donneur d'ordres est l'usine de montage des automobiles Renault qui fait fabriquer une série de pièces à des sociétés extérieures : au départ les plaques, les pare-chocs, les plate-formes en bois des camions, puis les radiateurs, silencieux d'échappement, réservoirs, batteries, ensuite une partie de la sellerie, les peintures.

Mais cette diversification progressive des types de pièces achetées localement ne s'est pas faite spontanément et l'Etat a dû intervenir de multiples façons soit en favorisant la création de l'usine sous-traitante, soit en se faisant persuasif ou même menaçant. Ceci nous amène au problème des comportements des industriels en matière d'achats.

IV°/ - LES COMPORTEMENTS D'ACHATS

Nous avons cherché à mesurer les variations des taux d'importation des consommations intermédiaires de différents groupes d'entreprises définis à partir de quatre critères :

- La nationalité des capitaux de la firme. On distingue les firmes à capitaux français -eux-mêmes divisés en français de France ou français de Côte d'Ivoire selon que l'usine correspond à un investissement direct étranger ou à une immobilisation de fonds appartenant à des agents (sociétés ou individus) de nationalité française mais anciens résidents de Côte d'Ivoire - celles à capitaux ivoiriens, celles à capitaux d'autres nationalités.

- L'appartenance à un groupe industriel ou financier étranger ou national.

- Le régime fiscal (entreprise agréée ou non au code des investissements).

- La taille mesurée par le chiffre d'affaires en trois classes : production inférieure à 100 millions, comprise entre 100 et 500 millions, supérieure à 500 millions.

Le tableau n° 6 indique la proportion des inputs importés selon ces différentes classes d'entreprises. Avant d'en commenter les principaux résultats nous devons faire une précision d'ordre méthodologique.

Il est clair que le facteur premier dans la détermination du taux d'importation d'un input est la disponibilité ou non de ce produit sur le territoire ivoirien. Pour saisir des comportements différentiels des entreprises en matière d'achats, il convenait de ne comparer que des firmes placées dans des positions identiques quant aux possibilités d'approvisionnements locaux. Ceci revenait à former deux classes d'entreprises, les premières transformant des produits intermédiaires disponibles sur le marché intérieur et concurrencés par des produits étrangers, les secondes étant contraintes de s'adresser à des fournisseurs extérieurs car l'input n'était pas fabriqué en Côte d'Ivoire.

Nous avons alors constaté que dans le premier groupe (option intérieur - extérieur), quel que soit le critère choisi (nationalité des capitaux, régime fiscal, etc), les coefficients

VARIATIONS DES TAUX D'IMPORTATION DES ACHATSSELON DIFFERENTS GROUPES D'ENTREPRISES

(Pourcentages)

CRITERES	ACHATS M. (1)	P.I.M. (2)	SERVICES M. (3)
	ACHATS T.	P.I.T.	SERVICES T.
<u>Nationalité des capitaux</u>			
Français de France	50,8	55,4	47,4
Français de Côte d'Ivoire	35,8	42,3	6,6
Ivoiriens	31,1	35,3	6,1
Autres	70,8	77,2	43,3
<u>Appartenance à un groupe</u>			
Groupe étranger	57,6	62,8	49,1
Groupe national	35,1	41,1	6,0
Non appartenance	37,0	41,4	7,5
<u>Régime fiscal</u>			
Entreprises prioritaires	54,9	60,8	42,4
Entreprises droit commun	48,2	55,1	13,9
<u>Taille</u>			
CA < 100 m	36,7	45,4	4,9
500 m > CA > 100 m	38,2	44,2	28,3
CA > 500 m	55,3	60,0	43,8
TOUTES ENTREPRISES	52,1	58,2	37,6

(1) Inputs importés sur inputs totaux (Produits intermédiaires + autres)

(2) Produits intermédiaires importés sur total des achats de produits intermédiaires

(3) Services importés sur total des dépenses de services

d'importation n'étaient pas significativement différents. Autrement dit, placés dans des conditions d'approvisionnement similaires, tous les types de sociétés ont des comportements relativement semblables et le déterminant fondamental, peut être unique, du taux d'importation des produits intermédiaires est la nature du bien transformé. Des comparaisons ont été en particulier tentées dans les branches des chaussures et de la confection, seules activités où le nombre d'usines était suffisant pour rassembler des sociétés recouvrant à peu près toutes nos catégories. Dans chacune des entreprises de ces deux branches les coefficients d'importation sont stables : de 75 à 80 % pour la confection, de 90 à 95 % pour les chaussures.

Aussi convient-il de ne pas se méprendre sur l'interprétation à donner aux chiffres présentés qui ne sont que la photographie d'une situation. Les commentaires qui suivent ne visent pas à établir des relations de cause à effet entre une caractéristique d'entreprise et un comportement d'achats, ils ne font qu'éclairer un système donné. C'est ainsi que si l'on constate, comme on va le voir, que les firmes à capitaux ivoiriens importent globalement moins leurs inputs, on ne saurait en déduire qu'il suffit à une entreprise d'être à capitaux ivoiriens pour avoir un faible coefficient d'importation. Inversement ce n'est pas parce qu'elles dépendent de capitaux français que certaines entreprises importent proportionnellement plus. Mais il n'est pas fortuit que les sociétés à fonds ivoiriens utilisent surtout des matières premières nationales et ce n'est pas un hasard si les sociétés à capitaux français sont nombreuses dans des branches où les produits intermédiaires doivent être importés. Les différences de taux reflètent un mode d'organisation des activités industrielles.

Les réserves précédentes ne s'appliquent plus aux développements des deuxième et troisième paragraphes qui précisent la localisation territoriale des inputs importés et les pourcentages d'importation des services. En ce qui concerne ces derniers les disponibilités locales (offre interne) sont les mêmes pour tous les types d'entreprises. Quant à la ventilation par pays des produits importés, elle relève bien d'une relation de causalité entre certaines caractéristiques des entreprises, en particulier la provenance des capitaux sociaux, et les pays d'origine des inputs.

A) ENSEMBLE DES INPUTS

Ces préalables étant posés, il ressort du tableau n° 6 que :

- Les taux d'importation des inputs sont en étroite relation avec la nationalité des capitaux. Les entreprises dont les capitaux sont étrangers s'approvisionnent pour la moitié (sociétés à capitaux français) ou plus des deux tiers (catégorie autres) de leurs inputs à l'extérieur. Le pourcentage est le plus faible pour les firmes à capitaux ivoiriens, ce qui s'explique par le poids dans ce dernier groupe des sociétés d'Etat qui transforment des produits agricoles.

- La part des achats importés varie selon que l'on appartient ou non à un groupe étranger et selon la taille de l'entreprise. Elle est plus élevée pour les sociétés rattachées à un groupe et croît avec le chiffre d'affaires. En fait "nationalité" de l'entreprise, appartenance à un groupe et taille sont trois variables liées, l'économie industrielle ivoirienne étant dominée par ces grosses (à l'échelle du pays) entreprises, à capitaux extérieurs et dépendantes financièrement ou techniquement de sociétés étrangères. Les variations du taux d'importation dans les diverses catégories d'entreprises sont le reflet du poids de ces grandes usines.

- Les entreprises agréées au code des investissements (et qui donc ne paient pas de droits d'entrée sur les produits intermédiaires) ont tendance à importer un peu plus que les autres(1). Mais l'écart est relativement faible (7 %) et si l'on s'intéresse uniquement aux matières premières, seuls inputs réellement touchés par l'exonération, on note que l'écart entre les taux est encore plus faible (5 %). Au vu de ces chiffres la tarification douanière ne semble pas être un frein à l'approvisionnement extérieur, ou autrement dit, les firmes ne modifient pas globalement leurs taux d'importation selon qu'elles sont prioritaires ou non. On n'en

(1) On peut considérer comme "normal" que les entreprises dites prioritaires soient dans leur ensemble plus importatrices que les autres : un des avantages principaux du code des investissements porte sur l'exonération de droits de douane sur les matières premières pendant 10 ans. Il attire donc principalement les entreprises importatrices par nature.

déduira pas pour autant que le code des investissements ne joue aucun rôle dans le maintien du faible taux d'internalisation des achats (cf. infra.).

B) LES PRODUITS INTERMEDIAIRES

Compte tenu de leur poids dans les achats totaux, les biens incorporables possèdent des taux d'importation peu différents de ceux de l'ensemble des consommations intermédiaires : pourcentages plus élevés pour les entreprises à capitaux étrangers ou de taille importante, plus faibles pour les firmes ivoiriennes, à peu près identiques quel que soit le régime fiscal.

Par ailleurs on dispose pour cette catégorie d'achats d'une précision supplémentaire : la zone géographique de provenance selon la "nationalité" de l'entreprise.

On a constaté au paragraphe précédent que certaines caractéristiques qualitatives des sociétés n'étaient pas indifférentes aux comportements d'achats mesurés par les taux d'importation des inputs. Le tableau n° 7 permet de préciser dans quelle mesure le choix du ou des pays fournisseurs principaux est lié à l'origine des capitaux. La nationalité de départ des capitaux immobilisés n'est pas neutre dans la manière de gérer les entreprises puisqu'il apparaît que :

- Les entreprises dont les capitaux sont majoritairement propriété d'agents économiques résidant en France, ont le plus fort pourcentage d'inputs en provenance de France (65 %). L'Afrique joue un rôle mineur dans l'approvisionnement de ces firmes (4 %) tandis que les autres pays (C.E.E. ou divers) arrivent très loin derrière la France (31 %).

- Les sociétés dites "françaises de Côte d'Ivoire" sont celles dont les importations ont la plus grande dispersion géographique mais, bien que le groupe "autres" soit globalement le principal fournisseur avec 37 % des importations, la France reste en tête en tant que pays individualisé. Pour ce groupe d'entreprises, malgré une diversification des sources d'achats, les liens avec l'ancienne métropole restent privilégiés, moins cependant que dans le groupe précédent.

PROVENANCE DES PRODUITS INTERMEDIAIRES IMPORTES
SELON LA "NATIONALITE" DES ENTREPRISES

NATIONALITE DES CAPITAUX	VALEUR DES P.I.M. (1)	PROVENANCE (en %)			
		France	Autres C.E.E. (2)	Afrique	Divers
Français de France	16 974				
	100	65,0	11,1	3,9	20,0
Français de Côte d'Ivoire	2 880				
	100	30,0	20,7	12,1	37,2
Ivoiriens	1 955				
	100	9,8	20,7	-	69,5
Autres nationalités	9 798				
	100	10,8	14,6	48,1	26,5
- Pétrole	100	20,2	27,6	2,3	49,9
TOUTES ENTREPRISES	31 607				
	100	41,2	13,1	19,3	26,4
- Pétrole	100	48,0	15,3	5,8	30,9

(1) Valeur en millions CFA, des produits intermédiaires importés

(2) Ancienne Communauté Economique Européenne moins la France :
Allemagne de l'Ouest, Bénélux, Italie.

- Pour les sociétés à capitaux ivoiriens la position de la France s'affaiblit (moins de 10 %), le rôle de l'Afrique est nul, alors que le poids des autres pays ("autres C.E.E." ou "divers") augmente. Mais ces pourcentages ne portent que sur un volume réduit d'importations (on peut rappeler que celles-ci ne représentent que le tiers des achats totaux dans cette catégorie d'entreprises qui possèdent le plus fort taux d'internalisation).

- C'est pour le groupe des sociétés industrielles à capitaux ni ivoiriens ni français que la liaison entre pays d'origine des biens incorporés et nationalité des capitaux est, en apparence, la plus forte. En effet les sociétés à capitaux dits "autres" achètent plus des trois-quarts (77 %) de leurs inputs importés à des pays dits "autres" (1). Au delà de cette corrélation globale, une analyse plus fine par entreprise et par pays fait ressortir deux situations opposées : les petites entreprises (matériaux de construction, chimie par exemple) sont très liées à leur pays d'origine, au moins autant que les sociétés à capitaux français. Font exception dans ce premier groupe les firmes libanaises dont les achats sont géographiquement très divers. Par contre dans les grandes entreprises, à l'exception peut être des firmes américaines (Etats-Unis), mais leur nombre est trop réduit (deux) pour ériger ces cas particuliers en règle, l'éventail des partenaires est au contraire très large. Pour ces entreprises de taille importante la recherche des meilleurs fournisseurs se fait sans que les bailleurs de fonds aient de fonctions aussi contraignantes que dans le cas des firmes françaises (2).

C) LES SERVICES DIVERS

On a vu que pour l'ensemble des entreprises les frais de la rubrique "services divers" étaient importés à 37 % car ils incluent, à côté de dépenses inhérentes à l'activité industrielle (assurances, frais postaux, publicité) les rubriques redevances-brevets et frais de siège à l'étranger.

-
- (1) Pour le groupe des entreprises à capitaux "d'autres nationalités" on a calculé une répartition des importations avec pétrole brut et une autre sans. Il s'agit ici de la seconde ventilation.
- (2) Il en va tout différemment en ce qui concerne les achats de biens d'équipement.

Le lien avec la nationalité des capitaux est tout à fait évident puisque les services sont importés à 47 % et 43 % pour les sociétés à capitaux strictement étrangers (français de France et autres) et seulement à 6 % pour les entreprises à capitaux nationaux (ivoiriens ou français). Il est clair qu'une partie des dépenses de services n'est pas intrinsèque au processus de transformation mais reflète le type d'organisation du système industriel ivoirien.

V°/ - LES BLOCAGES DES MECANISMES DE DIFFUSION

Les causes de la limitation des effets de développement des industries ivoiriennes sont de deux sortes : les unes découlent de la nature du système économique, les autres ressortent aux conditions de fonctionnement de l'appareil industriel.

A) LES BLOCAGES DE STRUCTURE

Un des obstacles essentiels à l'intensification des relations interindustrielles réside dans la taille du marché ivoirien. Grâce à des taux de protection élevés (droits de douanes sur les produits finis concurrents et exonérations sur les biens incorporés) un ensemble d'industries d'import-substitution a pu être créé depuis 10 ans. Mais pour des taux de rentabilité que les investissements voudraient identiques à ceux des premières entreprises, les opportunités d'investissements se font de plus en plus rares dans ce type d'activités.

La mise en place d'industries amont et de biens d'équipement permettant de réaliser une meilleure intégration de l'appareil productif se heurte à ce même problème de la rentabilité des investissements qui sont souvent, dans ce cas, plus élevés que pour les activités de dernier stade. Par ailleurs, dans ce domaine, le volume des productions généralement réalisées pour l'élaboration de produits de base est très largement supérieur aux capacités d'absorption du marché ivoirien.

La fabrication de produits de base sidérurgiques et chimiques ou de produits semi-finis composants mécaniques et électriques n'est pas envisageable à moyen terme avec l'utilisation des techniques actuellement répandues. On se heurte à un double problème économique -des industries plus capitalistiques, donc impliquant des mises de fonds plus importantes, mais à rentabilité financière moins forte à court terme- et technologique- réussir à produire en quantités moindres à des coûts compétitifs. Les solutions pour des pays à l'échelle de la Côte d'Ivoire, et dans le cadre du modèle libéral, ne peuvent être trouvées que dans l'intensification de la recherche technologique de procédés nouveaux mieux adaptés aux marchés (mais la plupart de ces pays n'ont pas les moyens humains et financiers de conduire ces recherches et les grandes entreprises occidentales ne s'y intéressent que marginalement), et dans l'élargissement des marchés dans le cadre d'ensembles régionaux sous-continentaux (grandes régions O.N.U.). La multiplication des tentatives d'unions douanières avec des partenaires changeants et les demi-échecs qui les ont toujours suivies, rendent cette condition très aléatoire.

Une autre difficulté à la propagation des effets de développement tient à l'inexistence d'un réseau de petites entreprises constitutif de tout système industriel dynamique. Les mécanismes de multiplication sont en effet fonction non seulement des types d'activités (filières plus de moins industrialisantes) mais aussi de la densité du milieu industriel en établissements de petite taille réceptifs aux incitations des grandes entreprises motrices. Cette absence de maillage frein à l'internalisation des consommations intermédiaires et caractéristique de la plupart des économies africaines, est à la fois cause et conséquence : cause puisque la fonction de relai n'étant pas assurée, les entreprises sont contraintes de s'adresser à l'extérieur, conséquence dans la mesure où l'attitude des grosses firmes n'est pas étrangère à cet état de fait comme on le verra. Au delà des raisons les plus citées de la non-émergence de petits entrepreneurs locaux comme l'insuffisance de la formation, les difficultés d'accès aux crédits bancaires, le manque de persévérance, l'attrait pour des investissements plus rémunérateurs (ce qui dénote une mentalité en rien "primitive" mais au contraire affairiste), il faut insister sur la complexité des techniques modernes et sur l'importance des mises de fonds initiales nécessaires.

- La révolution industrielle européenne doit en partie sa propagation (1) à la simplicité des techniques utilisées à l'époque qui permettait à un artisan de se transformer progressivement en industriel. L'outillage était simple, sa reproduction et son entretien aisés, l'apprentissage rapide. Rien de tel aujourd'hui où l'industrie moderne requiert une division du travail très poussée, et des connaissances approfondies en technologie et gestion. Le phénomène d'imitation est rendu impossible dans la majorité des branches en même temps que l'artisanat traditionnel de production, qui, il est vrai, ne fut jamais très développé en Côte d'Ivoire, se détériore.

- Directement lié à l'évolution des procédés de fabrication, le coût des investissements de départ a considérablement cru. Selon P. BAIROCH "l'écart entre ce que l'on peut appeler les minima d'entrée dans l'industrie existant pour le début du XIX^e siècle et ceux existant actuellement dans les pays sous-développés est de l'ordre de 1 à 250 au minimum si l'on utilise les données des pays ayant amorcé leur démarrage après l'Angleterre. Par rapport à l'Angleterre, l'écart se trouve encore multiplié par 2" (2). Cette barrière du capital financier réduit considérablement les incitations à l'investissement industriel malgré les opérations de promotion.

Le caractère embryonnaire de l'appareil industriel ivoirien est doublement limitant dans ses aptitudes à engendrer un développement auto-cumulatif : d'une part les activités à filières courtes y sont dominantes, d'autre part ne sont représentés que des stades de l'élaboration des produits et rarement des chaînes complètes. Les activités industrielles peuvent en effet être regroupées en sous-ensembles différenciés les uns par rapport aux autres mais homogènes quant à leurs dynamiques et leurs modes d'organisation : technologie des chaînes de production, structure des

(1) Sur plus de trois générations (1760-1830), notons-le au passage quand on constate les extraordinaires bouleversements des sociétés africaines en vingt ans.

(2) Paul BAIROCH "Révolution industrielle et sous-développement" SEDES. PARIS - 1963 p. 198.

relations interindustrielles, destination économique des produits, processus de concentration-diversification. Ces sous-ensembles ou filières sont de deux grands types : les filières de transformation, les activités de fabrication (1). Dans les premières, les produits sont transformés linéairement d'amont en aval, la succession de niveaux d'élaboration croissante s'opérant sans diversification importante des relations interindustrielles. Exemples : industries agro-alimentaires, textiles, du bois, du papier et de la polygraphie etc. Les secondes qui correspondent à la production de biens d'équipement pour les entreprises ou les ménages concernent des produits complexes obtenus par la combinaison de biens intermédiaires très divers. Les trois caractéristiques de base de ce sous-système, à savoir un réseau dense de relations interindustrielles, l'allongement des processus de production, la spécialisation et la multiplication des unités de production, en font la filière la plus industrialisante.

Or on constate en Côte d'Ivoire :

- Une prédominance (92 % du chiffre d'affaires et 96 % des investissements) des activités de transformation pour de multiples raisons, historiques (spécialisation internationale dans les activités primaires imposée par la puissance coloniale), économiques (structure et niveau de la demande intérieure) et naturelles (potentialités agricoles, pauvreté du sous-sol). Les activités de fabrication ne concernent que le montage-assemblage de véhicules, matériel électrique et radio, la production de quelques machines agricoles simples. Une telle combinaison d'activités de production ne possède, par nature, que des capacités internes d'entraînement réduites.

- Un déséquilibre de la répartition des stades de transformation. Le système est dominé par des activités finales sur inputs importés et des activités intermédiaires à vocation exportatrice sur matières premières locales. En dehors des corps gras, des textiles (pour partie) et du bois, il est difficile de parler de filières de production tant l'intégration des industries est faible. Limité dans ses potentialités de développement amont (biens d'équipement), l'appareil productif se caractérise aussi

(1) O.D. DUCAM "Metropolis and region". John Hopkin Press
Baltimore. 1960.

par une juxtaposition de pseudo-filières de transformation raccourcies par l'absence de un ou plusieurs stades d'élaboration amont pour les unes, aval pour les autres. La croissance d'un système de cette nature est très vulnérable par excès de dépendance vis à vis des clients et fournisseurs extérieurs.

B) LES BLOCAGES DE FONCTIONNEMENT

A côté de ces raisons fondamentales et objectives à la non-intégration des flux industriels, le comportement des chefs d'entreprises est tout aussi déterminant. Dans la majorité des cas ceux-ci ne cherchent pas d'eux-mêmes à développer les échanges intérieurs pour une série de motifs qui tiennent autant au poids des traditions qu'aux types des entreprises installées. On relèvera notamment :

1) L'absence initiale d'économies externes. Presque toutes les grosses entreprises anciennes ont mis en place au moment de leur création leurs propres ateliers de réparation. Il était effectivement difficile de trouver des maisons spécialisées capables de fournir les prestations réclamées en matière d'entretien des équipements et les firmes industrielles ont été naturellement conduites à assurer elles-mêmes l'ensemble de ces travaux. Le boom industriel récent qui s'est traduit par une multiplication des établissements a changé les données du problème au moins à Abidjan. Pourtant le poids des habitudes fortement ancrées, l'hésitation à licencier un personnel déjà formé, la nécessité d'amortir le matériel acquis, font que les entreprises restent réticentes à toute collaboration extérieure.

2) La méfiance entre les partenaires.

Outre les quelques exemples d'intégration verticale signalés plus haut (où les liaisons interentreprises sont malgré tout faibles puisqu'il s'agit alors souvent d'un processus complet réalisé dans une entreprise unique), les cas d'intégration horizontale se ramènent essentiellement à des achats d'emballages. Ces échanges ont lieu entre des firmes de même type, c'est-à-dire modernes, de grande taille et presque toujours européennes. A l'inverse les relations avec les petites entreprises ivoiriennes sont

presque nulles du fait, d'une part de la quasi-inexistence des secondes dans le domaine productif, d'autre part de leur inaptitude à répondre à une demande précise dans des délais fixés dans le domaine de l'entretien.

Précisément en matière d'entretien-réparations, et si l'on pose le problème en termes de rapports entre grosses entreprises étrangères et petites firmes locales, les réticences et les griefs sont nombreux, quelquefois basés sur des idées préconçues, mais plus souvent fondés sur des échecs réels et des difficultés à trouver un partenaire stable.

Le rapport sur la sous-traitance déjà cité analyse les critiques émises par les donneurs d'ordres envers les petites entreprises ivoiriennes. Bien qu'il s'agisse d'une enquête qui dépasse les seules activités industrielles puisque toutes les formes de sous-traitance et tous les secteurs y sont abordés, les réponses collent bien à la réalité industrielle. A la question : "quelles sont vos critiques à l'encontre des sous-traitants ou des artisans africains", la formulation des réponses s'établit comme suit :

Critiques	Réponses
Non respect des délais	54 %
Travail à la finition peu soignée	19 %
Difficultés de trésorerie qui empêchent une continuation normale et régulière des contrats	12,5
Non adéquation du travail aux spécialisations du donneur d'ordres	6,25
Mauvaise organisation d'ensemble	6,25
T O T A L	100 %

Le rapport précise : "Les reproches que font les donneurs d'ordres européens contre l'entreprise africaine sont généralement fondés. Ils ont été vérifiés par l'enquête non seulement auprès des artisans mais aussi des chefs d'entreprises africains" (1).

(1) Op. cit. page 80.

Il est vrai que dans les pays industrialisés, la sous-traitance s'établit entre des entreprises de niveaux technologiques comparables, la petite firme sous-traitante étant souvent très spécialisée et utilisant les techniques les plus avancées. Le développement des échanges interindustriels en Côte d'Ivoire implique que l'on s'engage aussi dans cette voie de la spécialisation qui, mieux que des prises de participations financières souvent formelles, permettrait une ivoirisation en profondeur et sans heurt de l'industrie nationale. Mais si pour des raisons politiques on se refuse à créer réglementairement un secteur "réservé" (aux nationaux) et encadré par l'Etat, il faut convaincre les grandes entreprises de modifier fondamentalement leurs comportements pour les amener à jouer un rôle de tutrices vis à vis des petits entrepreneurs locaux. L'entreprise étrangère devrait alors accepter de transférer ses connaissances techniques (assistance à la formation), de contrôler les programmes de production et la qualité, de surveiller la gestion de ses sous-traitants. A court terme, une telle orientation coûte de l'argent et du temps à la grande firme et ce n'est que sous l'incitation voire la contrainte qu'une telle conception des rapports entre entreprises peut être progressivement mise en place. Un effort de ce type a déjà été demandé et obtenu auprès de firmes étrangères dans divers pays en voie de développement (1).

3) Le maintien des relations de groupe.

La grande majorité des sociétés industrielles fonctionnant en Côte d'Ivoire sont la propriété d'agents étrangers. Certaines de ces entreprises appartiennent à des individus mais la plupart sont l'émanation de firmes extérieures, généralement européennes ou multinationales, qui ne se contentent pas de prendre des participations financières au capital social mais qui orientent directement la gestion de la filiale ivoirienne.

Les relations de groupe ainsi établies ont de multiples répercussions au niveau des politiques d'investissement, d'emploi, de conquête des marchés, d'approvisionnement. Dans ce dernier cas, l'appartenance à un groupe international favorise l'achat de biens intermédiaires importés ou plus exactement entrave la production

(1) Cf. E. STALEY et R. MORSE : "La petite industrie moderne et le développement". Tendances Actuelles - 1970.

locale des inputs. Deux types de motifs poussent au maintien de liaisons d'achats préférentielles avec les entreprises du groupe :

- Des considérations d'ordre technique : les spécifications des inputs sont si précises ou les conditions d'utilisation du matériel de production si peu souples, que seuls les biens semi-finis fabriqués par le groupe sont utilisables. Le fait que de nombreuses nationalités soient représentées dans l'industrie ivoirienne ne facilite pas non plus la fabrication de produits communs, les standards de pièces (y compris les vis et écrous) étant souvent nationaux, parfois continentaux, rarement mondiaux.

- Des considérations d'ordre commercial : celles-ci peuvent être justifiées ou factices.

Justifiées quand, par exemple, une centrale d'achats permet de rassembler toutes les commandes des entreprises du groupe et d'obtenir des ristournes auprès du fournisseur commun (1). Factices quand l'obligation de passer par un bureau central d'achats ou de commander les produits à une firme déterminée ne sert qu'à prélever une commission superflue ou à surfacturer des inputs.

A l'opposé, il faut constater que l'insertion dans un groupe peut parfois permettre à la société installée en Côte d'Ivoire de bénéficier de prix de faveur auprès des fournisseurs du groupe et même si les ristournes obtenues ne reviennent pas à la firme ivoirienne, il est peu probable qu'une entreprise isolée, ivoirienne et nationale, obtiendrait des prix unitaires inférieurs pour ses inputs. De ce point de vue l'intégration à un ensemble supranational peut être considérée comme favorable à la compétitivité de l'appareil de production et bénéfique pour les consommateurs finaux.

Légitimes ou non, les raisons qui s'opposent à la suppression des rapports d'achats avec l'étranger sont multiples et puissantes. L'abandon des liaisons présentes ne pourra s'effectuer que sous la pression de l'Etat. Or il faut bien admettre que l'actuel code des investissements n'est pas neutre à l'égard de ce problème d'importation des inputs. On a constaté (tableau n° 7) que les entreprises dites prioritaires possédaient un coefficient d'importation plus élevé que les autres. Cela tient à la nature de leurs productions mais aussi à un type de promotion industrielle. Les

(1) On notera que ces ristournes sont rarement répercutées au moment de la facturation à l'entreprise installée en Côte d'Ivoire.

exonérations totales de droits d'entrée sur les consommations intermédiaires qui sont accordées à toutes les entreprises agréées ne favorisent pas la création d'usines locales de biens semi-finis. Le système ne tend pas à freiner les importations de produits plus ou moins comparables mais au contraire pénalise au niveau des prix par la double détaxation du bien importé (exonéré de T.V.A. à la sortie du pays de production et de droits de douanes à l'entrée en Côte d'Ivoire), l'industriel qui voudrait s'approvisionner en produits locaux substituables.

Il ressort finalement de l'ensemble de ces observations que le secteur industriel ivoirien n'en est qu'à une première étape, la plus facile, de sa constitution en système complexe et hiérarchisé. Prises globalement, les activités industrielles ne sont pas encore suffisamment motrices pour deux raisons : par composition de l'ensemble industriel puisque les branches qui dans tout appareil de production noircissent le plus les tableaux d'inputs-outputs sont absentes en Côte d'Ivoire, et par dysfonction du système du fait de la nature des agents qui le composent. Elles sont rarement raccordées à des activités intermédiaires-relais dont la fonction est, dans les économies développées, de transmettre les effets d'entraînement et de les diffuser au sein de l'économie nationale. La situation ivoirienne est caractérisée par la juxtaposition de deux groupes d'industries :

- Un noyau amont formé par toutes les activités agro-industrielles et qui se distinguent par trois traits : forte croissance, diversification des productions, marché d'exportation.

- Un noyau aval constitué par les industries visant le marché des consommateurs finaux nationaux et traitant ou assemblant des produits intermédiaires importés.

Entre les deux sous-ensembles, les passages sont rares. Sur le plan de la politique économique l'accent est actuellement mis sur le développement des filières nationales par augmentation des quantités offertes et surtout par allongement des processus productifs. On peut faire deux remarques sur une telle option :

a) Il est réaliste de ne pas rechercher l'intégration des inputs pour l'intégration. A quoi (à qui ?) servirait d'encourager la fabrication de semi-produits pour les industries de dernier stade, si cette fabrication se fait toujours à partir d'inputs importés, et grâce à des taux de protection sans cesse plus élevés ? Le noircissement de la matrice interindustrielle n'est pas un objectif en soi, sans prise en compte des conditions techniques de production et des capacités d'absorption du marché.

La densification artificielle des relations interindustrielles dans un petit pays conduit inévitablement soit à une majoration des coûts de revient finalement répercutée sur les consommateurs, soit à un octroi de subventions aux entreprises contraire au critère de la rentabilité régissant le système ivoirien.

b) Même si elle est moins artificielle que la précédente, la voix des filières nationales coûte cher quand elle s'applique à des produits exportés. Les droits de sortie perçus sur les produits transformés sont bien inférieurs à ceux des produits bruts. Si par exemple les droits sont diminués de moitié (et ils le sont dans la réalité beaucoup plus que cela)(1), pour obtenir un volume de recettes fiscales identiques, il faut, en première approximation, que le produit transformé ait une valeur double du produit brut, autrement dit que la valeur ajoutée locale soit au moins égale aux achats. Ce n'est jamais le cas. Cependant, si l'on raisonne à long terme, ce sur-coût est contre-balancé par les possibilités d'activités nouvelles multipliant les échanges au sein d'une filière. C'est ainsi que la fabrication de beurre de cacao a favorisé la création d'une chocolaterie, que les scieries ont permis le développement des ébénisteries et que les unités de tissage devraient relancer la confection en grandes séries.

Les responsables de la politique ivoirienne n'ont jamais insisté sur la promotion des industries dites industrialisantes, sources de nouveaux développements industriels. C'est moins par manque de moyens - d'autres pays de même niveau de richesse l'ont tenté et le code des investissements actuel traduit déjà un transfert important de ressources au profit du secteur secondaire - que

(1) Cette réduction est soit prévue par le code des douanes (bois, ananas) soit la conséquence du code des investissements (café, cacao). A titre d'exemple le bois en grumes supporte de 21 à 33 % de droits de sortie selon sa qualité, s'il est scié de 5 à 10 % en contre-plaqué 2 %.

par la volonté de poursuivre d'autres objectifs que la multiplication des flux interindustriels intérieurs. L'industrialisation a pour objectif fondamental, dans une première phase, l'installation de capacités productives et l'utilisation de ce secteur moderne à des fins de formation. Par là, on entend plus que la formation professionnelle au sens strict des ouvriers et cadres, mais la modification durable des comportements et mentalités au contact de la réalité technique moderne.

Nous devons, par la suite, chercher à savoir si cette finalité humaine peut être atteinte à partir d'un système industriel aussi fortement extraverti au stade des inputs, du capital, du management, de l'encadrement technique.

ANNEXES :

ECHANGES INTERINDUSTRIELS PAR SOUS-SECTEUR

Tableau n° 1 : Industries agro-alimentaires

Tableau n° 2 : Industries du bois

Tableau n° 3 : Industries chimiques et assimilées

Tableau n° 4 : Industries textiles

Tableau n° 5 : Industries des matériaux de construction

Tableau n° 6 : Industries du travail des métaux

Tableau n° 7 : Industries du papier et de l'imprimerie

Tableau n° 8 : Industries mécaniques et électriques

ECHANGES INTERINDUSTRIELS DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (en millions F. CFA)

		06-11	06-12	06-14	06-15	06-20	06-31	06-32	07-10	07-44	07-45	07-46	07-51	07-52	07-61	07-63	08-10	08-40	09-10	09-20	10-10	10-10	TOTAL
02 Agriculture	T	1911,1	412,0	4,0			0,7	0,1	892,5				44,9	411,9	3514,9		104,1		2451,3			497,0	10 245,1
	M	1905,8					0,7						1,8									424,6	2 406,6
	A	5,3						8,1															5,4
	RP		412,0	4,0					892,5				43,1	411,9	3514,9		30,4		2451,3			73,0	7 833,1
04 Pêche	T								599,0	322,3	0,3							617,0					1 008,6
	RP								599,0	191,5	0,3							617,0					1 507,8
06-11 Farine de blé	T					681,3	48,9	18,4															1 302,8
	A					681,3	48,9	7,3															748,0
07-10 Sirops et concentrés	T																201,6						201,6
	A																201,6						201,6
08-21 Bière	T																107,3						107,3
	A																107,3						107,3
08-22 Malt	T																201,8						201,8
	A																201,8						201,8
08-40 Glace	T					1,4																	1,4
	A					1,4																	1,4
09-10 Huile brute	T																					1709,5	1 709,5
	RP																					674,0	1 035,5
09-20 Huile raffinée	T					1,2	5,9	0,6		31,9													39,6
	A					1,2	5,9	0,6		31,9													39,6
10-10 Lait	T						2,4														40,1		42,5
	A						2,4														40,1		42,5
10-20 Sel	T					5,2	1,6			1,6	1,4												0,8
	RP					0,6				1,6	1,4												0,8
10-30 Sucre	T					8,0	7,4		122,7			0,4				90,1	206,9					2,0	457,5
	A					8,0	7,4		122,7			0,4				90,1	204,1					2,0	364,7
10-59 Autres produits alim.	T					36,4	1,6																38,0
	A					36,1	1,6																37,7
11-32 Boîtes	T	2621																					26,1
	RP	1,0																					1,0
11-60 Cordes - Sacs	T		18,6		5,2										6,6						21,0		51,3
	RP		18,6		5,2										6,5					21,0			64,5
13-22 Emballages bois	T					0,6				4,0							65,7					4,5	74,8
	RP					0,6				4,0							65,7						66,3
15-10 Produits chimiques	T	5,2				1,6	2,6			7,7			5,9	8,6	3,9	12,2	1,2				1,3	3,5	44,2
	A	5,2				1,6	2,6			7,7			5,9	8,6	3,9	11,7					1,3	3,5	29,2
15-51 Peintures et encres	T	2,2																					2,2
	A	2,2																					2,2
15-53 Savons et lessives	T																1,4					0,6	2,0
	A																0,7					0,6	1,3
15-57 Sax liquéfiés	T																3,3	0,3					3,6
	A																3,3	0,3					3,6
15-60 Emballages plastique	T					5,0		23,8		3,0		5,0			20,0	8,7					51,0	34,2	150,7
	A					5,0		23,5		3,0		9,0			20,0	8,7					51,0	34,0	44,2
17-20 Fer	T							0,4			1,2						417,3						418,9
	A							0,4			1,2						417,3						418,9
18-10 Profilés	T							124,3															124,3
	A							124,3															124,3
20-16 Emballages métal.	T							824,9	130,7	48,7			11,1	242,7			112,6				2,0	80,0	1 507,0
	RP							824,9	82,0	8,9			8,9	100,6			112,6				2,0	20,0	293,8
21-12 Emballages cartons	T	47,7		0,3		0,4	42,7	4,3	169,0	2,0	24,4	0,2	5,8	24,5	40,0	10,0	8,9				40,0	0,4	378,5
	A	47,7		0,3		0,4	27,7				7,1		5,8										411,0
21-21 Etiquettes	T							24,7		2,0	17,5	0,2	5,8	24,5	40,0	10,0	8,9				40,0	0,4	398,1
	A							24,7		2,0	17,5	0,2	5,8	28,3			31,6				25,0		110,6
TOTAL ACHATS MATERIELS PREMIERS	T	1994,3	430,6	4,3	5,2	736,1	118,7	25,4	2282,3	726,2	362,8	2,1	66,8	713,3	3590,0	112,7	1474,7	618,5	2474,3	1905,5	81,6	834,1	16 770,5
	RP	1,8	412,0	4,0		0,9			892,5					134,8			30,4						77,5
nouritures de Bureau	T	2,7	3,4		4,1	3,0	0,2	0,2	9,1	0,6	4,4	0,7	0,2	2,4	1,6	0,2	17,7	4,3	9,8	2,0	1,0	4,9	72,5
	RP	2,7	3,4		4,1	2,8	0,2	0,2	9,1	0,6	4,4	0,7	0,2	2,4	1,6	0,2	17,5	4,3	9,8	2,0	1,0	4,9	61,8
transports	T	9,9	40,9		2,5	11,1	0,3	0,4	887,6	26,6	68,7	2,1	0,8	1,4	44,6	0,4	119,8	7,3	74,9	4,0	3,7	22,4	1 019,2
	A	5,8				5,8			76,6		57,3	1,8	0,2	1,4	17,4	0,4	35,7	2,1	4,9	3,8	1,8	10,0	224,2
eau-électricité	T	50,3	11,9	0,8	9,9	59,8	1,1	1,2	33,3	7,1	14,7	1,7	0,8	16,5	53,7	3,7	88,7	30,4	27,0	10,0	4,5	17,5	414,4
	RP	50,3		0,8	9,9	51,0	1,1	1,2		7,1	9,6	1,7	0,8	16,5	53,7	3,7	88,7	30,4		10,0	4,5		341,0
carburants	T	2,1	1,0	0,1	1,3	24,2	1,4	0,6	55,9	3,8	27,0	0,6	0,3	14,6	9,6	1,4	66,4	23,4	31,4	10,5	0,6	7,1	283,3
	RP	2,1		0,1	1,3	4,9	1,4	0,6	84,3	3,8	27,0	0,6	0,3	14,6	9,6	1,4	52,3	23,4	31,4	10,5	0,6		240,2
nitrogen-réparations	T	8,8	21,2	0,8	21,9	28,8	5,9	2,8	140,1	10,9	34,4	2,6	0,9	18,4	190,1	4,6	161,8	32,0	218,4	16,9	6,5	61,5	974,8
	A	8,8	13,1			1,8			23,1								4,2						31,3
services	T	9,6	21,3	0,9	10,0	18,8	5,5	1,8	322,2	13,4	51,1	2,0	4,6	19,4	108,7	5,5	203,1	30,7	75,2	23,0	8,7	116,7	1 012,0
	RP	9,6	17,9	0,9	10,0	13,7	5,5	1,8	284,0	2,6	13,8			19,4	73,2		24,0	4,9	0,8	2,6	0,9	91,1	447,9
TOTAL AUTRES ACHATS	T	81,4	98,7	2,2	49,7	137,6	14,2	6,2	1148,2	62,4	200,3	9,7	7,4	69,7	408,3	15,8	664,3	128,1	436,7	66,4	25,0	230,1	3 863,8
	RP	3,8	13,1			5,8	1,8		383,7	2,6	71,1	0,8		1,4	90,6	0,4	63,9	7,0	6,7	5,6	2,7	1	

ECHANGES INTERINDUSTRIELS DES INDUSTRIES DU UTILIS

Tableau n° 2

(en millions F. CFA)

BRANCHES PRODUITS		1 ^{ère}	2 ^{ème}	Meubles	TOTAL
		transformat. 13-10	transformat. 13-20		
03-20 Grumes	T	1.453,8			1.453,8
	M	-			-
	A	139,1			139,1
	RP	1.314,7			1.314,7
11-40 Tissus	T			18,3	18,3
	M			12,4	12,4
	A			5,9	5,9
13-10 1ère transformation bois	T		661,8	177,9	839,7
	M		-	1,6	1,6
	A		18,7	82,2	100,9
	RP		643,1	94,1	737,2
13-20 2ème transfor. bois	T		35,4	34,0	69,4
	A		35,4	-	35,4
	RP		-	54,0	54,0
15-51 Peintures - Vernis	T		22,1	24,3	46,6
	M		12,2	5,6	17,8
	A		9,9	18,9	28,8
15-59 Colle	T	5,3	67,7	9,1	82,1
	M	1,5	50,5	0,5	52,5
	A	3,8	-	4,8	8,6
	RP	-	17,2	3,8	21,0
15-60 Produits plastique	T			25,9	25,9
	M			16,4	16,4
	A			9,5	9,5
	RP			-	-
18-10 Feuillards	T	47,9		13,5	61,4
	M	34,3		13,5	47,8
	A	13,6		-	13,6
20-12 Mobilier métallique	T		36,1	4,5	40,6
	M		-	3,5	3,5
	A		36,1	1,0	37,1
20-14 Clous - Vis	T			45,9	45,9
	M			36,6	36,6
	A			9,3	9,3
21-12 Articles papier	T		1,6	2,0	3,6
	M		1,6	0,5	2,1
	A		-	1,5	1,5
TOTAL ACHATS	T	1.507,0	824,7	375,6	2.707,3
	M	35,8	64,3	90,6	190,7
	A	156,6	100,1	133,1	389,7
	RP	1.314,7	660,3	151,9	2.126,9
Fournitures de bureau	T	12,2	5,8	2,2	20,2
	A	11,8	5,7	1,8	19,3
	RP	0,4	0,1	0,4	0,9
Transports	T	491,4	148,0	21,7	661,1
	M	82,3	0,7	5,0	88,0
	A	245,8	86,6	16,7	349,1
	RP	183,3	60,7	-	244,0
Eau - Electricité	T	31,1	23,4	18,7	73,2
	A	7,8	2,2	15,0	25,0
	RP	23,3	21,2	3,7	48,2
Carburants	T	197,2	36,9	11,6	245,7
	A	99,6	35,3	10,1	145,0
	RP	97,6	1,6	1,5	100,7
Entretien-réparations	T	360,0	209,1	27,9	597,3
	M	190,9	70,8	5,0	266,7
	A	132,6	137,8	21,5	291,9
	RP	36,5	0,8	1,4	38,7
Services	T	169,4	90,4	33,6	293,4
	M	45,5	36,4	-	81,9
	A	105,2	44,9	30,3	180,4
	RP	18,7	9,1	3,3	31,1
TOTAL AUTRES ACHATS	T	1.261,3	513,9	115,7	1.890,9
	M	298,7	107,9	10,0	416,6
	A	602,8	312,5	95,4	1.010,7
	RP	359,8	93,5	10,3	463,6
TOTAL CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES	T	2.768,3	1.338,6	491,3	4.598,2
	M	334,6	172,2	100,6	607,2
	A	759,3	412,6	228,5	1.400,4
	RP	1.674,5	753,8	162,2	2.590,5
VALEUR AJOUTÉE		2.110,8	1.323,8	474,8	3.909,4
Δ		- 35,5	- 81,3	- 88,0	- 204,8
CHIFFRE D'AFFAIRES		4.843,6	2.581,1	878,1	8.302,8

T : Total F : Importations A : Achats à Abidjan RP : Achats au reste du pays.

Δ = Chiffre d'affaires - (valeur ajoutée + consommations intermédiaires).

COMPTES INTERMEDIAIRES DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET ASSIEES

Tableau n°
(en millions F. CFA)

PRODUITS	UNITE	PERIODES																TOTAL	
		12-00	1-11	1-19	15-20	15-30	15-51	15-53	15-54	15-55	15-56	15-57	15-58	15-59	15-60	16-10	16-20		16-60
02	T					36,7													1.059,1
Agriculture	M					36,7													39,7
RP						-													-
03	T					3,7													48,2
Crues	M					3,7													3,7
A						-													-
RP						-													-
05 + 06	T			4.477,3															4.477,3
Extraction pétrole	M			4.477,3															4.477,3
A				-															-
RP				-															-
09 - 10	T							588,5											588,5
Huiles brutes	M							588,5											588,5
A								129,0											139,0
RP								459,5											449,5
11 - 40	T																		18,0
Vinasse d'assebliment	M																		18,0
A																			-
RP																			-
11 - 50	T																		15,7
Sucre - Cordes	M																		15,7
A																			-
RP																			-
11 - 60	T	178,5																	257,5
Autres produits textiles	M	178,5																	257,5
A		28,1																	29,5
RP		29,1																	27,4
13 - 22	T																		27,4
Emballages bois	M																		27,4
A																			-
RP																			-
14 - 11	T		192,0	31,7															226,1
Lubrifiants	M		192,0	31,7															226,1
A																			-
RP																			-
14 - 19	T				48,0			192,1	26,6	39,5		4,5		26,8	17,2		10,8	334,9	
Dérivés pétrole	M				48,0			192,1	26,6	39,5		4,5		26,8	17,2		10,8	334,9	
A																			-
RP																			-
15 - 10	T	454,6	190,0		411,1	788,2	121,6	193,1	5,0	26,2		5,4		17,0	578,8	11,9	22,0	2.882,4	
Chimie de base	M	454,6	190,0		411,1	788,2	121,6	193,1	5,0	26,2		5,4		17,0	578,8	11,9	22,0	2.882,4	
A																			-
RP																			-
15 - 30	T					157,5													157,5
Pesticides	M					157,5													157,5
A						80,3													80,3
RP						77,2													77,2
15 - 51	T																		483,0
Peintures solvantes	M																		483,0
A																			402,4
RP																			80,6
15 - 55	T																		122,0
Parfums	M																		122,0
A																			62,0
RP																			60,0
15 - 56	T																		89,9
Silicates	M																		89,9
A																			35,3
RP																			54,6
15 - 59	T				10,0														10,0
Gas liquéfiés	M				10,0														10,0
A																			-
RP																			-
15 - 58	T																		62,0
Huiles essentielles	M																		62,0
A																			-
RP																			-
15 - 60	T	27,0	91,1		72,2	37,5	10,0												293,6
Emballages plastique	M	27,0	91,1		72,2	37,5	10,0												293,6
A		2,6																	25,5
RP		24,4																	194,9
15 - 10	T																		12,0
Caoutchouc naturel	M																		12,0
A																			-
RP																			-
16 - 20	T																		33,5
Pneumatiques	M																		33,5
A																			20,0
RP																			13,5
16 + 30	T	109,6																	143,2
Caoutchouc artificiel	M	109,6																	143,2
A																			32,6
RP																			32,6
17 - 20	T																		82,6
Verre	M																		82,6
A																			82,6
RP																			-
20 - 14	T																		2,3
Câbles - Cords	M																		2,3
A																			-
RP																			-
20 - 16	T																		474,4
Emballages métal	M																		474,4
A																			116,9
RP																			357,5
20 - 19	T	28,8																	69,2
Autres produits métal	M	28,8																	69,2
A																			30,3
RP																			38,9
21 - 12	T	5,9	9,5			26,5		4,1	84,1	14,3								177,1	
Emballages papier - carton	M	5,9	9,5			26,5		4,1	84,1	14,3								177,1	
A		0,8				2,5			26,0	4,5								69,4	
RP		0,1	9,5			24,0		4,1	58,2	9,8								107,7	
21 - 21	T																		21,6
Produits imprimés	M																		21,6
A																			1,0
RP																			-
TOTAL ACHATS MATERIEUX PRELEVES	T	830,5	612,6	4.819,0	525,3	1.200,7	743,1	1.178,1	1.044,1	107,3	39,1	81,1	135,0	71,1	731,4	793,1	129,6	43,0	12.112,5
M	779,9	388,0	4.819,0	451,1	1.200,7	725,3	522,2	1.178,1	1.044,1	107,3	39,1	81,1	135,0	71,1	705,5	765,1	111,9	5,5	9.623,0
A	50,6	224,6	11,0		259,5	67,8	115,9	7,1	7,1			23,0		16,2	25,2	3,2	17,2	0,5	883,7
RP					77,2										0,7	776,0	17,5	37,0	1.625,8
Fournitures de bureau	T	4,3	0,8	4,4	1,0	2,9	4,2	11,7	1,0	3,5	0	1,0	0,6	0,7	4,8	3,0	1,3	0,4	48,3
M	4,																		

ECHANGES INTERINDUSTRIELS DES INDUSTRIES TEXTILES

Tableau n°
(en millions F. CFA)

PRODUITS	BRANCHES	Egrenage	Tissage	Impression	Bâches	Bonneterie	Cordes	Confection	Autres	TOTAL
		11-10	11-32	11-33	11-40	11-50	11-60	11-71	11-90	
02 Agriculture	T	1.355,1					363,5			1.718,6
	M	-					363,5			363,5
	A	-					-			-
	RP	1.355,1					-			1.355,1
10-59 Amidon	T						7,0			7,0
	M						7,0			7,0
11-10 Coton égrené	T		760,9						4,8	765,7
	RP		760,9						4,8	765,7
11-31 Filés	T					23,4		64,0		87,4
	M					14,4		58,1		72,5
	A					1,0		-		1,0
	RP					8,0		5,9		13,9
11-32 Tissés	T		179,5	2.606,3	20,9	218,7		725,0	79,2	3.829,6
	M		89,8	2.276,4	18,9	218,7		558,7	79,2	3.241,7
	A		-	-	-	-		4,3	-	4,3
	RP		89,7	129,9	2,0	-		162,0	-	583,6
11-33 Imprimés	T			1,4						1,4
	M			1,4						1,4
11-60 Cordes - Saco	T	7,3			90,4		0,5			98,2
	M	-			90,0		-			90,0
	A	-			-		0,5			0,5
	RP	7,3			0,4		-			7,7
11-90 Autres prod. textiles	T			33,7		1,2		2,9		37,8
	M			33,7		-		-		33,7
	A			-		1,2		2,9		4,1
14-11 Grasses	T						7,9			7,9
	M						0,6			0,6
	A						7,3			7,3
15-10 Produits chimiques colorants	T		22,9	956,2	2,2		1,0		1,3	983,6
	M		22,9	846,7	1,2		-		-	870,8
	A		-	109,5	1,0		1,0		1,3	112,8
15-40 Fibres artificielles	T		120,6							120,6
	M		120,6							120,6
15-51 Peintures	T				4,4					4,4
	M				-					-
	A				4,4					4,4
15-53 Lessives	T			78,8						78,8
	M			10,8						10,8
	A			68,0						68,0
15-60 Emballages plastique	T		8,0	10,2	16,4	3,5	3,3	24,4	4,3	70,1
	M		4,6	5,4	-	-	-	4,6	1,4	16,0
	A		1,4	1,3	16,4	3,5	3,3	19,8	2,9	50,6
	RP		-	3,5	-	-	-	-	-	3,5
18-20 Cuivre	T			9,5						9,5
	M			9,5						9,5
20-16 Emballages métal	T	24,3					7,3			31,6
	RP	24,3					7,3			31,6
20-19 Prod. divers en métal	T				25,2	25,0				50,2
	M				25,2	25,0				50,2
21-12 Emballages carton	T		5,9	4,5		0,8		14,9	1,1	27,2
	M		4,9	4,5		0,8		11,1	-	21,3
	A		1,0	-		-		3,8	1,1	5,9
21-21 Etiquettes	T							3,8		3,8
	M							3,8		3,8
21-39 Articles divers mercerie	T					12,9		83,6		96,5
	M					12,9		83,6		96,5
TOTAL ACHATS	T	1.386,7	1.097,8	3.700,6	159,5	285,5	390,5	918,6	90,7	8.079,9
	M	24,3	242,8	3.188,4	135,3	271,8	378,4	719,9	80,6	5.041,5
	A	-	4,4	178,8	21,8	5,7	12,1	30,8	5,3	258,9
	RP	1.362,4	850,6	333,4	2,4	8,0	-	167,9	4,8	2.729,5
Fournitures de bureau	T	2,5	6,3	12,8	0,9	1,0	2,7	5,0	0,2	31,4
	A	-	0,2	10,4	0,9	1,0	2,0	4,6	0,2	19,3
	M	2,5	6,1	2,4	-	-	0,7	0,4	-	12,1
	RP	2,5	6,1	2,4	-	-	0,7	0,4	-	12,1
Transports	T	56,1	22,2	30,9	1,0	2,6	13,7	29,5	3,6	161,8
	M	6,1	12,4	17,1	0,2	-	-	16,8	2,3	54,9
	A	-	6,6	13,8	0,8	2,6	11,8	12,7	3,5	51,8
	RP	50,0	3,2	-	-	-	1,9	-	-	55,1
Eau - Electricité	T	25,4	63,1	146,7	1,4	10,6	18,7	17,2	1,2	284,3
	A	-	-	122,2	1,4	10,6	13,1	12,0	1,2	160,5
	RP	25,4	63,1	24,5	-	-	5,6	5,2	-	173,8
Carburants	T	12,0	61,4	117,0	0,8	3,8	10,7	9,6	1,1	218,4
	A	-	-	91,1	0,8	3,8	5,9	4,0	1,1	106,7
	RP	12,0	61,4	25,9	-	-	4,8	5,6	-	109,7
Entretien-réparations	T	123,6	192,6	358,8	3,4	12,5	50,4	43,1	2,6	787,0
	M	121,4	161,1	217,7	-	4,0	32,9	14,7	-	551,8
	A	-	3,9	131,3	3,4	8,5	9,8	26,2	2,6	185,7
	RP	2,2	27,6	9,8	-	-	7,7	2,2	-	49,5
Services	T	34,0	139,0	106,3	10,3	15,0	24,5	49,5	4,3	722,8
	M	21,0	21,3	111,1	-	0,1	1,6	1,9	-	356,0
	A	-	15,4	82,9	10,3	14,9	18,4	45,2	4,3	191,4
	RP	34,0	122,3	1,2	-	-	4,5	2,4	-	175,4
TOTAL AUTRES ACHATS	T	273,6	504,6	1.072,4	17,8	45,5	120,7	153,9	15,2	2.203,7
	M	147,5	194,8	745,9	1,7	1,1	34,5	33,4	2,3	962,7
	A	-	26,1	451,7	17,6	31,4	61,0	104,7	12,9	715,4
	RP	126,1	283,7	74,8	-	-	25,2	15,8	-	515,6
TOTAL CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	T	1.660,3	1.602,4	4.773,0	177,3	331,0	511,2	1.072,5	105,9	10.233,6
	M	171,8	437,6	3.734,3	135,5	275,9	412,9	753,3	82,9	6.004,2
	A	-	10,5	631,7	34,4	47,1	73,1	135,5	18,2	974,3
	RP	1.488,5	1.154,3	418,2	2,4	0,0	25,2	185,7	4,8	3.255,1
VALEUR AJOUTÉE		93,8	1.621,7	2.404,1	1,2	2,7	678,9	812,1	23,9	6.252,1
Δ		+ 38,1	- 382,8	- 101,8	-	-	+ 215,9	- 185,7	- 46,0	- 794,4
CHIFFRE D'AFFAIRES		2.002,2	2.841,3	6.846,5	283,5	333,0	1.340,0	1.094,9	81,8	15.091,3

T : Total M : Importations A : Achats à Abidjan RP : Achats au reste du pays.
 Δ = Chiffre d'affaires - (consommations intermédiaires + valeur ajoutée).

RELATIONS INTERINDUSTRIELLES DES INDUSTRIES

DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Tableau n°

5

(en millions F. CFA)

PRODUITS	BRANCHES	Céramique	Briques	Ciment	Produits en béton	Marbre	TOTAL
		17-10	17-30	17-40	17-50	17-60	
05-50	T	16,4			43,1	40,6	100,1
	M	16,4			-	40,0	56,4
	A	-			41,2	-	41,2
	RP	-			1,9	0,6	2,5
13-10	T				3,1	0,2	3,3
	A				3,1	0,2	3,3
15-10	T	12,0				0,3	12,3
	M	12,0				-	12,0
	A	-				0,3	0,3
16-30	T				3,2		3,2
	M				3,2		3,2
17-10	T	26,5			2,0		28,5
	M	26,5			-		26,5
	A	-			2,0		2,0
17-41	T			1.782,2			1.782,2
	M			1.782,2			1.782,2
17-42	T	21,8		108,7	98,3	2,1	230,9
	M	10,5		108,7	-	-	119,2
	A	11,3		-	98,3	2,1	111,7
20-13	T				39,7	1,5	41,2
	A				38,4	1,5	39,9
	RP				1,3	-	1,3
20-19	T			7,1			7,1
	M			7,1			7,1
21-12	T			191,9			191,9
	M			191,9			191,9
TOTAL ACHATS	T	76,7	0	2.089,9	189,4	44,7	2.400,7
	M	65,4	-	2.089,9	3,2	40,0	2.198,5
	A	11,3	-	-	183,0	4,1	198,4
	RP	-	-	-	3,2	0,6	3,8
Fournitures de bureau	T	0,8	0,6	2,5	3,3	0,1	7,3
	A	0,8	0,6	2,5	3,2	0,1	7,2
	RP	-	-	-	0,1	-	0,1
Transports	T	4,8	9,4	79,4	6,1	2,6	102,3
	M	3,4	-	2,9	3,0	2,2	11,5
	A	1,4	9,4	76,5	2,7	0,4	90,4
	RP	-	-	-	0,4	-	0,4
Eau - Electricité	T	2,4	9,9	123,6	3,9	1,9	141,7
	A	2,4	9,9	123,6	3,3	1,9	141,1
	RP	-	-	-	0,6	-	0,6
Carburants	T	1,3	20,7	10,7	5,9	1,4	40,0
	A	1,3	20,7	10,7	5,3	1,4	39,4
	RP	-	-	-	0,6	-	0,6
Entretien-réparations	T	4,1	18,0	22,4	11,6	1,9	58,0
	M	-	-	5,7	3,6	-	9,3
	A	4,1	18,0	16,7	7,2	1,9	47,9
	RP	-	-	-	0,8	-	0,8
Services	T	9,1	4,3	23,9	37,9	1,8	77,0
	M	1,0	-	-	29,9	-	30,9
	A	8,1	4,3	23,9	7,6	1,8	45,7
	RP	-	-	-	0,4	-	0,4
TOTAL AUTRES ACHATS	T	22,5	62,9	262,5	68,7	9,7	426,3
	M	4,4	-	8,6	36,5	2,2	51,7
	A	18,1	62,9	253,9	29,3	7,5	371,7
	RP	-	-	-	2,9	-	2,9
TOTAL CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES	T	99,2	62,9	2.352,4	258,1	54,4	2.827,0
	M	69,8	-	2.098,5	39,7	42,2	2.250,2
	A	29,4	62,9	253,9	212,3	11,6	570,1
	RP	-	-	-	6,1	0,6	6,7
VALEUR AJOUTÉE		56,8	62,5	945,9	244,3	60,4	1.369,9
Δ		- 39,1	- 34,4	+ 41,2	+ 21,9	+ 22,7	+ 12,3
CHIFFRE D'AFFAIRES		116,9	91,0	3.339,5	524,3	137,5	4.209,2

T : Total M : Importations A : Achats à Abidjan RP : Achats au reste du pays.

Δ = Chiffre d'affaires - (consommations intermédiaires + valeur ajoutée).

ECHANGES INTERINDUSTRIELS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES METAUX

(en millions de F. CFA)

PRODUITS	BRANCHES	Ferrailles	Lames de acies	Mobilier métallique	Tôles	Clous Grillagés	Articles ménagers	Emballages	Autres	TOTAL
		18	20-11	20-12	20-13	20-14	20-15	20-16	20-19	
05-10	T								5,0	5,0
Charbon	M								5,0	5,0
05-50	T								3,2	3,2
Sable	A								3,2	3,2
13-10	T			12,0						12,0
Bois sciés	M			3,0						3,0
	A			9,0						9,0
13-22	T				2,8	3,0				5,8
Emballages bois	A				2,8	3,0				5,8
15-10	T		0,3	0,2	21,0		35,0	10,3	1,8	68,6
Produits chimiques	M		0,3	-	21,0		35,0	10,0	-	66,3
	A		-	-	-		-	0,3	1,8	2,1
	RP		-	0,2	-		-	-	-	0,2
15-51	T			6,8						6,8
Peintures	A			6,8						6,8
15-57	T	8,9		2,8	4,3				2,6	18,6
Gez liquéfiés	A	8,9		2,8	4,3				2,6	18,6
16-30	T							12,0		12,0
Pièces en caoutchouc	M							12,0		12,0
18-10	T	43,6	26,3	113,2	1.001,2	185,2	70,0	792,0	16,5	2.248,0
Profilés de fer et acier	M	-	26,3	86,6	1.001,2	185,2	70,0	792,0	11,7	2.173,0
	A	43,6	-	26,6	-	-	-	-	4,8	75,0
18-20	T	143,0			738,5		60,0	24,0	5,8	971,3
Profilés de métaux non ferreux	M	-			738,5		60,0	24,0	3,4	825,9
	A	113,0			-		-	-	2,4	115,4
	RP	30,0			-		-	-	-	30,0
20-17	T			17,5						17,5
Tubes en métal	A			17,5						17,5
20-19	T		6,6	7,5	75,0	1,8	11,5	385,7		486,1
Produits divers en métal	M		6,6	4,0	60,0	0,9	11,5	385,7		468,7
	A		-	3,5	15,0	0,9	-	-		19,4
21-12	T			1,6		10,0	10,5	20,0		42,1
Emballages carton	M			1,6		9,0	7,0	-		17,6
	A			-		1,0	3,5	20,0		24,5
TOTAL ACHATS	T	195,5	33,2	161,6	1.842,8	200,0	187,0	1.244,0	34,8	3.899,0
	M	-	33,2	95,2	1.820,7	195,1	183,5	1.223,7	20,1	3.571,5
MATIERES PREMIERES	A	165,5	-	66,2	22,1	4,9	3,5	20,3	14,8	297,3
	RP	30,0	-	0,2	-	-	-	-	-	30,2
Fournitures de bureau	T	0,4	0,2	0,6	3,9	0,1	0,8	1,0	0,7	7,7
	A	0,4	0,2	0,6	3,9	0,1	0,8	1,0	0,7	7,7
Transports	T	14,0	0,2	3,5	27,5	8,4	7,9	12,2	1,4	75,1
	M	-	-	1,4	13,7	8,4	5,4	6,4	0,3	35,6
	A	14,0	0,2	2,1	13,8	-	2,5	5,8	1,1	39,5
Eau - Electricité	T	0,9	0,5	2,6	25,7	5,7	6,3	8,5	1,1	51,3
	A	0,9	0,5	2,6	25,7	5,7	6,3	8,5	1,1	51,3
Carburants	T	1,6	0,3	2,3	11,8	1,1	8,6	6,8	0,9	33,4
	A	1,6	0,3	2,3	11,8	1,1	8,6	6,8	0,9	33,4
Entretien-réparations	T	6,2	0,2	3,2	32,9	7,6	4,3	40,6	5,0	100,0
	M	-	-	-	7,4	-	-	-	-	7,4
	A	6,2	0,2	3,2	25,5	7,6	4,3	40,6	5,0	92,6
Services	T	14,8	1,7	8,2	71,6	13,9	6,7	116,6	3,4	236,9
	M	11,0	-	-	33,8	7,8	0,3	58,0	-	110,9
	A	3,8	1,7	8,2	37,8	6,1	6,4	58,6	3,4	126,0
TOTAL AUTRES ACHATS	T	37,9	3,1	20,4	173,4	36,8	34,6	185,7	12,5	504,4
	M	11,0	-	1,4	54,9	16,2	5,7	64,4	0,3	153,9
	A	26,9	3,1	19,0	118,5	20,6	28,9	121,3	12,2	350,5
TOTAL CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	T	233,4	36,3	182,0	2.016,2	236,8	221,6	1.429,7	47,4	4.403,4
	M	11,0	33,2	96,6	1.875,6	211,3	189,2	1.288,1	20,4	3.725,4
	A	192,4	3,1	85,2	140,6	25,5	32,4	141,6	27,0	647,8
	RP	30,0	-	0,2	-	-	-	-	-	30,2
VALEUR AJOUTEE		40,2	18,7	79,3	696,0	117,6	319,0	502,5	71,1	1.844,4
Δ		- 39,4	- 4,3	- 30,3	- 442,4	- 13,8	+ 80,1	+ 43,0	+ 17,2	- 389,9
CHIFFRE D'AFFAIRES		234,2	50,7	231,0	2.269,8	340,6	620,7	1.975,2	135,7	5.857,9

T : Total M : Importations A : Achats à Abidjan RP : Achats au reste du pays.

Δ = Chiffre d'affaires - (consommations intermédiaires + valeur ajoutée).

ET DE L'IMPRIMERIE

PRODUITS	BRANCHES	Emballages	Cahiers Classeurs	Imprimerie	TOTAL
		21-12 A	21-12 B	21-21	
11-31	T		0,2	0,3	0,5
Fil	M		0,2	0,1	0,3
	A		-	0,2	0,2
11-60	T	4,5			4,5
Cordes - Sacs	RP	4,5			4,5
15-10	T	19,8	0,1	35,6	55,5
Produits chimiques	M	19,8	-	32,1	51,9
	A	-	0,1	3,5	3,6
15-51	T	3,7	0,5	17,2	21,4
Encre	M	3,7	0,5	17,2	21,4
18-10	T	1,2			1,2
Feuillards d'acier	A	1,2			1,2
20-19	T	3,4	0,9		4,3
Produits divers en métal	M	-	0,9		0,9
	A	3,4	-		3,4
21-11	T	1.140,0	62,5	209,4	1.411,9
Papier	M	1.140,0	62,5	209,4	1.411,9
21-21	T		1,7	7,5	9,2
Produits de l'imprim.	A		1,7	7,5	9,2
21-23	T			24,5	24,5
Produits photograph.	M			24,5	24,5
TOTAL ACHATS	T	1.172,6	65,9	294,5	1.533,0
	M	1.163,5	64,1	283,3	1.510,9
MATIERES PREMIERES	A	4,6	1,8	11,2	17,6
	RP	4,5	-	-	4,5
Fournitures de bureau	T	2,5	0,2	2,0	4,7
	A	2,5	0,2	2,0	4,7
Transports	T	7,4	1,8	11,8	21,0
	M	1,8	1,3	7,9	11,0
	A	5,6	0,1	3,9	9,6
	RP	-	0,4	-	0,4
Eau - Electricité	T	6,1	1,1	16,7	23,9
	A	6,1	0,9	16,7	23,7
	RP	-	0,2	-	0,2
Carburants	T	8,6	0,5	4,3	13,4
	A	8,6	0,4	4,3	13,3
	RP	-	0,1	-	0,1
Entretien-réparations	T	13,0	1,8	36,0	50,8
	M	-	-	0,8	0,8
	A	13,0	1,2	35,2	49,4
	RP	-	0,6	-	0,6
Services	T	20,6	7,3	55,7	83,6
	M	-	-	-	-
	A	20,6	6,5	55,7	82,8
	RP	-	0,8	-	0,8
TOTAL	T	58,2	12,7	126,5	197,4
	M	1,8	1,3	8,7	11,8
AUTRES ACHATS	A	56,4	9,3	117,8	183,5
	RP	-	2,1	-	2,1
TOTAL CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	T	1.230,8	78,6	421,0	1.730,4
	M	1.165,3	65,4	292,0	1.522,7
	A	61,0	11,1	129,0	201,1
	RP	4,5	2,1	-	6,6
VALEUR AJOUTEE		237,6	98,4	502,2	838,2
Δ		- 7,1	+ 4,3	- 48,3	- 51,1
CHIFFRE D'AFFAIRES		1.461,3	181,3	874,9	2.517,5

T : Total M : Importations A : Achats à Abidjan RP : Achats au reste du pays.

Δ = Chiffre d'affaires - (consommations intermédiaires + valeur ajoutée).

MECANIQUES ET ELECTRIQUES

(en millions F. CFA)

BRANCHES	Construct navale	Remorques	Auto	Pièces auto	Cycles	Machines agricoles	Appareils radio	Fils	Appareils pour froid	Divers électri.	Rectific. auto	TOTAL
05-50	T	5,3										5,3
Sable	A	5,3										5,3
11-40	T		1,0									1,0
Articles en tissu	A		1,0									1,0
13-10	T	43,2	14,4		1,0							58,6
Bois sciés	A	43,2	2,4		1,0							46,6
	RP	-	12,0		-							12,0
14-11	T			5,0							7,6	12,6
Lubrifiants	A			5,0							7,6	12,6
15-10	T			1,5				71,0				72,5
Produits chimiques	M			1,5				71,0				72,5
15-51	T	41,5	1,5	103,0		4,7				2,8	1,8	155,3
Peintures - Laques	M	31,5	-	-		-				1,2	-	32,7
	A	10,0	1,5	103,0		4,7				1,6	1,8	122,6
15-57	T	20,0	2,0	13,1	0,5	5,0	5,0			0,4	3,3	49,3
Gaz liquéfiés	A	20,0	2,0	13,1	0,5	5,0	5,0			0,4	3,3	49,3
15-60	T				3,5	1,0		1,5	4,8			10,8
Emballages plastique	M				3,5	-		-	4,8			8,3
	A				-	1,0		1,5	-			2,5
16-20	T		38,0	138,5		10,0						186,5
Pneumatiques	M		38,0	-		-						38,0
	A		-	138,5		10,0						148,5
18-10	T	146,0	116,9	10,0						6,4	79,4	358,7
Profilés fer et acier	M	146,0	28,0	-						6,4	20,8	201,2
	A	-	88,9	10,0						-	58,6	157,5
18-20	T					2,0		25,7		3,4	29,4	60,5
Profilés métaux non ferreux	M					-		25,7		3,4	-	29,1
	A					2,0		-		-	29,4	31,4
19-36	T		67,0	1.320,3								1.387,3
Pièces détachées auto	M		67,0	1.238,0								1.305,0
	A		-	82,3								84,3
19-42	T					251,6						251,6
Pièces détach. cycles	M					251,6						251,6
20-14	T		2,0				0,5				4,7	7,2
Cables - Vis	M		-			-	-				4,7	4,7
	A		2,0			0,5					-	2,5
20-16	T							15,2				15,2
Emballages métal	M							15,2				15,2
20-19	T		30,0		25,7		4,2	10,0				69,9
Autres produits en métal	M		30,0		25,7		4,2	-				69,9
	A		-		-		-	10,0				10,0
20-20	T		5,5	1.510,6		1,1	43,6		14,0		176,5	1.751,3
Eléments de machines-moteurs	M		-	1.510,6		-	42,0		14,0		137,4	1.704,0
	A		5,5	-		1,1	1,6		-		39,1	47,3
20-31	T						7,8		95,0	24,0		126,8
Gros matériel élec.	M						7,8		95,0	24,0		126,8
20-32	T						22,8		172,0			194,8
Matériel radio	M						-		172,0			172,0
	A						22,8		-			22,8
20-39	T		20,3	2,0				23,7			34,1	80,1
Petits matériel électrique	M		-	-				23,7			33,7	57,4
	A		20,3	2,0				-		0,4		22,7
20-40	T	10,8	5,6	3,0							6,5	25,7
Mécanique de précision	M	10,8	5,6	2,0							-	18,2
	A	-	-	1,0							6,5	7,5
21-12	T				9,0			13,8				22,8
Emballages carton	M				-			12,2				12,2
	A				9,0			1,6				10,6
TOTAL ACHATS	T	286,6	303,2	3.108,0	29,7	285,4	83,9	182,0	150,9	113,8	75,8	4.903,8
	M	188,1	168,6	2.750,1	29,2	251,6	54,0	172,0	147,8	113,8	73,4	4.106,8
MATIERES PREMIERES	A	78,5	122,6	357,9	0,5	33,8	29,9	10,0	3,1	-	2,4	785,0
	RP	-	12,0	-	-	-	-	-	-	-	-	12,0
Fournitures de bureau	T	8,3	0,7	5,7	0,1	0,4	0,8	0,8	2,5	1,0	0,5	22,5
	A	8,3	0,7	5,7	0,1	0,4	0,8	0,8	2,5	1,0	0,5	22,5
Transports	T	7,7	16,1	81,1	0,3	3,2	2,2	1,9	9,3	2,8	2,9	134,3
	M	-	-	3,7	0,3	3,2	-	1,9	8,4	-	2,9	26,6
	A	7,7	16,1	77,4	-	-	2,2	-	0,9	2,8	-	107,7
Eau - Electricité	T	9,2	8,8	15,5	0,3	4,5	2,5	1,6	7,8	1,6	1,4	63,1
	A	9,2	8,8	15,5	0,3	4,5	2,5	1,6	7,8	1,6	1,4	63,1
Carburants	T	4,0	2,6	9,0	0,1	2,3	1,7	0,5	0,2	1,8	0,4	24,6
	A	4,0	2,6	9,0	0,1	2,3	1,7	0,5	0,2	1,8	0,4	24,6
Entretiens - Réparations	T	50,6	6,5	21,5	0,1	4,5	2,9	1,2	12,5	1,6	1,5	112,1
	M	-	-	-	-	-	-	-	8,8	-	-	8,8
	A	50,6	6,5	21,5	0,1	4,5	2,9	1,2	3,7	1,6	1,5	103,3
Services	T	30,8	22,3	131,6	1,1	2,3	11,4	27,2	33,7	4,0	8,0	334,4
	M	6,9	11,9	36,5	-	19,9	0,1	16,8	7,0	-	-	112,3
	A	23,9	10,4	95,1	1,1	8,4	11,3	10,4	26,7	4,0	8,0	222,1
TOTAL AUTRES ACHATS	T	110,6	57,0	264,4	2,0	43,2	21,5	33,2	66,0	12,8	14,7	691,0
	M	6,9	11,9	40,2	0,3	23,1	0,1	18,7	24,2	-	2,9	147,7
	A	103,7	45,1	224,2	1,7	20,1	21,4	14,5	41,8	12,8	11,8	543,3
TOTAL CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	T	377,2	360,2	3.372,4	31,7	328,6	105,4	215,2	216,9	126,6	90,5	5.694,8
	M	195,0	180,5	2.780,3	29,5	274,7	54,1	190,7	172,0	113,8	76,3	4.254,5
	A	182,2	167,7	582,1	2,2	53,9	51,3	24,5	44,9	12,8	14,2	1.328,3
	RP	-	12,0	-	-	-	-	-	-	-	-	12,0
VALEUR AJOUTEE	T	522,0	249,3	606,1	- 1,5	119,2	124,6	66,2	42,1	94,3	81,3	302,7
	A	- 124,2	+ 24,2	- 140,6	- 30,2	- 21,8	+ 11,4	- 77,8	- 140,0	- 6,9	- 17,2	- 473,3
CHIFFRE D'AFFAIRES		771,0	611,7	3.927,9	0	446,0	336,4	203,6	119,0	214,0	154,6	7.397,8

T : Total M : Importations A : Achats à Abidjan RP : Achats au reste du pays

Δ Chiffre d'affaires = (Consommation intermédiaires + valeur ajoutée).